

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 5 Juin 2014 - 7 chaâbane - N° 623 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Démocratie, Etat de Droit et Développement,
La nouvelle Algérie se dessine

Boualem Branki

Il en va ainsi de la démocratie dans un pays qui a payé le plus lourd tribut pour arracher son indépendance. Il s'agit évidemment de cet irrésistible désir

du Président Bouteflika de gommer les erreurs et les errements qui ont fait tant de mal à l'Algérie.

Et particulièrement sur le front des droits de l'homme, de la démocratie et de la bonne gouvernance. L'Algérie entame dès lors un nouveau chapitre de sa riche histoire politique à travers le projet de

révision de la Constitution, un projet que le chef de l'Etat veut être inclusif, complet et qui englobe l'ensemble des avis et opinions des Algériens, en particulier les personnalités politiques, comme adjoint des propositions que ne manqueront pas de faire les partis.

Page 3

M. SMAÏL MESBAH, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PRÉVENTION AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

UN DISPOSITIF D'ALERTE EFFICACE Barrage au coronavirus

Said Abjaoui

C'est la grande offensive du ministère de la Santé. Offensive par la mise en œuvre du dispositif de sécurité sanitaire qui était prêt à l'usage depuis quelques mois, plus particulièrement depuis que s'était révélée l'existence de la menace du coronavirus. La préoccupation exprimée au plus haut sommet de l'Etat avant même que l'on puisse se convaincre de l'«importation» de tels virus a connu sa prise en charge sur le terrain de la prévention. Le professeur Smail Mesbah, directeur de la prévention au ministère de la Santé, a été hier l'invité du forum de DK News pour une rencontre débat sur le virus du coronavirus, sachant très bien que les familles (et les populations) dont des membres ont séjourné en Arabie Saoudite sont les plus exposés à ce virus. Inquiètes, elles ont besoin d'être rassurées. Il en est de même pour les familles dont les membres vont aller faire le pèlerinage en Arabie Saoudite.

Pages 6-7



Ph. Medjid Nait Kaci

LES DÉPUTÉS PLANCHENT SUR LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

APN : La lutte contre la corruption et la révision des codes communal et de wilaya en débat

Page 4

M'M BENGHEBRIT :

Les épreuves du baccalauréat se sont déroulées dans «des conditions normales»

Page 3 et 5

SANTÉ

Les tomates préviendraient le risque d'infarctus

Pages 12-13

HISTOIRE

Un criminel nommé Achiary

Page 14

SPORTS

CHAMPIONNATS ARABES DE POLICE DE JUDO (1^{re} JOURNÉE)

Nette domination algérienne

Page 19

M'SILA

Saisie de plus de 12 kg de kif traité sur la RN8

Page 9

Météo

Régions Nord : 28° à Alger

Temps relativement chaud et partiellement voilé en cours de journée.
Les vents seront variables à faibles (20/30 km/h).
La mer sera peu agitée.



Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps voilé de l'Extrême Sud vers le Hoggar Tassili et le Sahara Oriental avec tendance orageuse à partir de l'après-midi.
Ailleurs, temps ensoleillé.
Les vents seront faibles à modérés (20/40 km) avec soulèvements de sable locaux.

DU 6 AU 8 JUIN

Le ministre des Travaux publics dans 5 wilayas de l'Est

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectuera, du 6 au 8 juin, une visite de travail et d'inspection dans 5 wilayas de l'Est à savoir Annaba, El-Tarf, Skikda, Constantine et Batna.



TAJ

Conseil national les 6 et 7 juin

Le parti TAJ du Dr Amar Ghoul, tiendra son conseil national vendredi 6 et samedi 7 juin, a-t-on appris. Parmi les points qui seront abordés lors, la réforme de la Constitution.



PROTECTION CIVILE Finale du concours national des sports aujourd'hui à Oran

La phase finale du concours national des sports adaptés aux agents de la Protection civile aura lieu ce matin à partir de 8h30 au niveau de la direction de la Protection civile d'Oran.



SAMEDI À LA SABLETTE Journée de sensibilisation pour la préservation des milieux aquatiques



Sous le thème «Parce que nous avons tous une part de responsabilité, mobilisons-nous pour la préservation de notre littoral», Seaal en collaboration avec la direction des Ressources en eau de la wilaya d'Alger, organise samedi 7 juin à la plage des Sablettes (Hussein Dey, Alger), une journée de sensibilisation pour la préservation des milieux aquatiques.

L'objectif de cette journée de sensibilisation est de sensibiliser le public à la notion de patrimoine aquatique et à sa préservation et de participer à la promotion d'une culture environnementale durable auprès des générations futures.

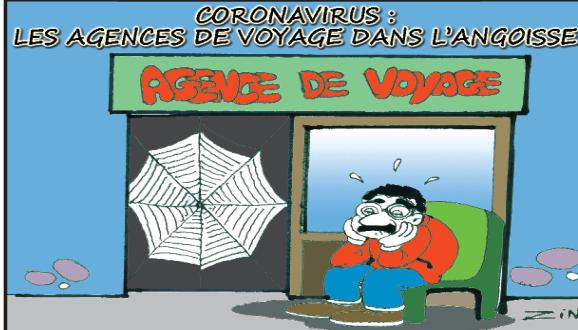
CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence historique sur la vie de l'Emir Abdelkader

La fondation Emir Abdelkader organise une conférence-débat au Forum de DK News, ce matin à 10h30. Elle verra la participation de Mohamed Lamine Boutaleb, président de la fondation, cheikh Zaouia El Kadaria, Sidi Hassen El Hassani, Boudjemaa Haïchour, ancien ministre, chercheur et écrivain, Zohour Boutaleb, SG de la fondation ainsi que d'autres intervenants. La manifestation portera sur plusieurs thèmes «Le



mysticisme et l'Emir, humanisme de l'Emir et le sens de la conciliation et enfin l'Emir et le droit humanitaire». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



SAMEDI À L'USTHB 1^{er} Salon de l'étudiant

Le premier Salon de l'étudiant algérien se tiendra samedi et dimanche à l'université des sciences et technologies Houari-Boumediene (USTHB) à Alger, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Ce salon, auquel prendront part de grandes écoles nationales publiques et privées, se veut un espace de rencontre entre les acteurs de la formation, algériens et étrangers, et une population d'apprenants, toutes catégories et niveaux confondus.

contre permettra aussi aux participants d'ouvrir de "nouvelles perspectives" à travers la proposition d'"une panoplie de formules adaptées à des besoins spécifiques".

Quant à la participation étrangère, des représentations diplomatiques des Etats-Unis, du Japon, de France et de Russie ont déjà confirmé leur présence en plus de plusieurs grandes écoles et divers organismes de formation étrangers.

Plusieurs conférences animées par des experts et spécialistes sont au programme de cette manifestation.

Horaires des prières

Jeudi 7 chaâbâne 1435

	Max	Min
Alger	28°	18°
Oran	25°	18°
Annaba	28°	17°
Béjaïa	27°	19°
Tamanrasset	36°	23°



RESSOURCES HALIEUTIQUES M. Ferroukhi samedi à Tlemcen

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi, effectuera samedi 7 juin une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Tlemcen.



CET APRÈS-MIDI AU SIÈGE DU FLN Conférence sur la révision de la Constitution

Le parti du Front de libération nationale (FLN), organise cet après midi à 15h en son siège sis à Hydra, une rencontre-débat sur les propositions du parti concernant la révision de la Constitution.

La rencontre sera animée par un membre du bureau politique du parti chargé de la société civile.

PALAIS DE LA CULTURE Journée de formation médicale continue

L'Etablissement public hospitalier (EPH) Bachir-Mentouri de Kouba, organise aujourd'hui de 10h à 18h au niveau de l'auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria une journée de formation médicale continue.



DIMANCHE À CONSTANTINE 4^e Congrès international sur l'architecture et les arts islamiques

Le 4^e Congrès international sur l'architecture et les arts islamiques, ayant pour thème «La portée de l'architecture et des arts islamiques en Algérie» sera ouvert dimanche à l'université Constantine-3, a indiqué hier le recteur de l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader, Abdallah Boukhelkhal. Placé sous l'égide de la Ligue des universités islamiques, le congrès vise à «démontrer les capacités créatives» de l'architecture islamique, aussi bien en Algérie que dans d'autres pays», à «définir les aspects artistiques, éthiques et mêmes religieux de cette architecture» et à mettre en évidence les valeurs islamiques sur la production architecturale et artistique», a précisé à l'APS M. Boukhelkhal.

SAHARA-OCCIDENTAL 6.000 enfants sahraouis profiteront de vacances en Europe et en Algérie

Plus de 6.000 enfants sahraouis bénéficieront d'un programme de vacances dans des pays d'Europe et d'Algérie, a indiqué hier l'Agence de presse sahraouie (SPS). Selon le ministre sahraoui de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Mouloud Fadhel, cité par SPS, 5.143 enfants seront les hôtes d'associations et d'organismes européens solidaires avec la cause sahraouie, et 1.000 autres enfants passeront leurs vacances en Algérie.

Révision de la Constitution

DÉMOCRATIE, ÉTAT DE DROIT ET DÉVELOPPEMENT

La nouvelle Algérie se dessine

Il en va ainsi de la démocratie dans un pays qui a payé le plus lourd tribut pour arracher son indépendance. Il s'agit évidemment de cet irrésistible désir du Président Bouteflika de gommer les erreurs et les errements qui ont fait tant de mal à l'Algérie. Et particulièrement sur le front des droits de l'Homme, de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Boualem Branki

L'Algérie entame dès lors un nouveau chapitre de sa riche histoire politique à travers le projet de révision de la Constitution, un projet que le chef de l'Etat veut inclusif, complet et qui englobe l'ensemble des avis et opinions des Algériens, en particulier les personnalités politiques, comme adjoint des propositions que ne manqueront pas de faire les partis.

Même si la démarche est critiquée par l'opposition, et là l'état d'esprit démocratique qui règne dans le pays depuis quelques années est confirmé, il n'en demeure pas moins qu'elle est un grand pas en avant vers la confection d'un texte qui rassemble et unit l'ensemble des avis des Algériens pour que le peuple, le pays puissent avoir une Constitution qui consacre les principes sacrés de



la liberté, des droits de l'Homme, de la bonne gouvernance et des libertés publiques en général.

Une œuvre stratégique, sensible sur le long chemin de la réappropriation par les Algériens de leur histoire, leur culture, leur devenir et leur idéal d'une société plus juste, plus clémence et plus attentive à leurs besoins.

Avec les derniers développements politiques dans le pays, il est loisible de relever cet extrême bouillonnement politique qui s'est emparé des partis et des personnalités algériennes autour du projet de modernisation et de démocratisation des institutions nationales.

A commencer par le projet de confécction d'une nouvelle Constitution qui va en fait, dès son adoption, rythmer et gérer l'ensemble des activités de l'Etat, des institutions de l'Etat et la vie politique et sociale des Algériens.

C'est dire dès lors l'importance de

cette œuvre, de ce projet, de cette démarche qui tend à doter les algériens d'une constitution qui consacre, sinon renforce les droits de l'Homme, la souveraineté nationale, les institutions souveraines de l'Etat comme le Conseil constitutionnel ou la justice, appelée, elle également, à se moderniser et à se mettre au diapason des nouvelles exigences sociales et économiques de l'heure.

C'est pour toutes ces raisons et d'autres qu'il faut croire et avoir confiance en cette Algérie nouvelle qui se dessine, qui se décline à l'aune des efforts et de la mutualisation des initiatives pour que les principes de bonne gouvernance, d'Etat de droit et de respect des libertés collectives et individuelles soient une réalité, non une fiction. Aujourd'hui, et pas demain. Pour faire naître une nouvelle Algérie, celle des nouveaux bâtisseurs.

Le régime semi-présidentiel est le «plus approprié» souligne le président du FND

Le président du Front national démocratique (FND), Sassi Mabrouk, a indiqué mercredi à Alger que le régime semi-présidentiel était le régime le «plus approprié» pour l'Algérie par rapport aux régimes parlementaires et présidentiels.

«Nous avons abordé avec le ministre d'Etat, chef de cabinet à la présidence de la Ré-

publique, Ahmed Ouyahia, différents points, mais l'entretien a été axé, notamment, sur la nature du régime à adopter en Algérie. Nous plaidons pour un régime semi-présidentiel car c'est le plus approprié pour notre pays», a indiqué M. Mabrouk à la presse à l'issue de la rencontre, inscrite dans le cadre des consultations sur la révision du pro-

jet de Constitution. Il a estimé qu'il était «impossible» d'instaurer un régime parlementaire ou présidentiel en Algérie car cela «pourrait, entre autres, affecter la stabilité du gouvernement et causerait des changements fréquents», selon lui. Par ailleurs, M. Mabrouk a ajouté que sa formation politique souhaitait aussi que le président du

Conseil constitutionnel ainsi que quatre autres de ses membres soient désignés par le président de la République, tandis que le vice-président de cette institution soit élu parmi les quatre membres. Il a émis le vœu de voir toutes les tendances politiques participer à ces consultations pour aboutir à une Constitution consensuelle.

Le FNJS émet des réserves sur l'inscription de la réconciliation nationale comme constante nationale dans la Constitution

Le Front national pour la justice sociale (FNJS) émet des réserves sur l'inscription de la réconciliation nationale dans le projet portant révision de la Constitution comme une constante nationale par crainte de son élargissement à des catégories non concernées, a indiqué mercredi à Alger son président, Khaled Boumedjma.

«Les discussions avec le directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, étaient franches. Nous avons émis des réserves sur l'inscription de la Réconciliation nationale dans le projet portant révision de la Constitution comme une constante nationale car craignons de la voir s'élargir à des catégories de gens non concer-

nées par ses dispositions», a indiqué M. Boumedjma à la presse à l'issue de sa rencontre avec M. Ouyahia.

Il a ajouté que sa formation politique a proposé d'autres amendements qui concernent, notamment, l'élargissement de l'article 74 sur la limitation des mandats présidentiels aux mandats électoraux des élus locaux, les associations et les partis politiques.

M. Boumedjma a aussi indiqué que le FNJS propose la révision de la disposition du projet prévoyant l'abrogation de l'alinéa 7 de l'article 73, exigeant la justification de la non-implication des parents du candidat à la présidentielle, né après juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution du 1er Novembre 1954,

et en incluant dans le même article une nouvelle exigence au candidat d'être résident permanent en Algérie.

Il a, par ailleurs, fait savoir que les discussions avec M. Ouyahia ont porté aussi sur la séparation des pouvoirs, l'équilibre dans leurs prérogatives, l'indépendance de la justice et le rôle que doit jouer le Parlement dans la législation et dans la supervision des questions sensibles. Enfin, M. Boumedjma a appelé les chargés de la concertation à convaincre les partis politiques de l'opposition à participer aux rencontres sur la révision de la Constitution et partager leurs idées et opinions, afin d'arriver à une constitution d'où personne ne se sentirait exclu ou marginalisé.

M^{me} Benghebrit : Les épreuves du baccalauréat se sont déroulées dans «des conditions normales»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a affirmé mercredi à Alger que les épreuves du baccalauréat «se sont déroulées dans des conditions normales» à travers le territoire national, à l'exception de certaines tentatives de fraude et des cas de violence.

En marge du débat sur le plan d'action du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre a précisé que les épreuves du baccalauréat qui sont, à leur quatrième jour, «se sont déroulées dans des conditions normales» dans plus de 2 000 centres d'examen, à travers le territoire national, relevant «certaines tentatives de fraude lors desquelles la loi a été appliquée par les surveillants». Les tentatives de fraude ont été enregistrées dans les wilayas d'El-Tarf et de Skikda, a-t-elle indiqué.

Des cas de violence verbale et physique du fait de candidats contre des surveillants ont été recensés, en raison de la pression et du stress, ce qui a contraint les surveillants à exclure certains d'entre eux» des centres d'exams.

Concernant le taux de réussite, la ministre a souligné que les impressions des candidats sur les questions du baccalauréat étaient «bonnes», souhaitant que le taux de réussite de cette année soit supérieur à celui de l'année dernière.

LE SG DE L'ONM À DJELFA Les jeunes doivent s'imprégnier des valeurs de la Révolution pour vaincre l'ignorance

Les jeunes générations doivent s'imprégner des valeurs de la Révolution nationale pour vaincre l'ignorance et le sous-développement, a estimé mercredi à Djelfa le secrétaire général des Organisations nationale des Moudjahidines (ONM), Saïd Abadou. «Si les jeunes générations s'arment des valeurs de la Révolution de Novembre 1954, ils seront capables d'édifier un Etat fort, dont elles seront fières», a ajouté M. Abadou, lors de son intervention à l'ouverture d'un colloque sur «Djelfa et la lutte armée de Libération nationale», organisé à l'université Ziane Achour.

«Ces valeurs doivent être une source d'inspiration pour les jeunes, comme c'était le cas pour ceux qui ont lutté pour la libération du pays du joug colonial», a-t-il souligné, appelant à la nécessité de réaliser davantage d'études «scientifiques et objectives» sur cette étape de l'histoire de l'Algérie. Plusieurs sujets, dont l'activité politique et la lutte armée à Djelfa avant la création de la Wilaya VI historique, seront traités durant la deuxième édition de ce colloque, organisé par l'association de wilaya pour la recherche historique en collaboration avec le bureau local de l'ONM. Le travail organisationnel et armé dans la région après la création de la Wilaya VI historique à l'issue du Congrès de la Soummam, les lieux stratégiques dans les combats contre les forces coloniales seront aussi abordés par les animateurs de cette rencontre.

APS

LES DÉPUTÉS PLANCHENT SUR LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Appel à la révision du code des marchés publics

Des députés ont par ailleurs, ont appelé, mardi à Alger, à la révision du code des marchés publics en lui apportant plus de souplesses notamment dans l'accès à la commande publique pour les collectivités locales et les petites entreprises. Le député Zohair Abdelli du Front de libération nationale (FLN) a plaidé pour l'adaptation du code des marchés publics en fonction du type des soumissionnaires: petites entreprises, collectivités locales, ministères et grandes entreprises» proposant d'établir un code spécifique pour chaque type de soumissionnaires. Pour cet élu, il faut apporter encore des modifications à la réglementation des marchés publics en l'adaptant à chaque situation et à chaque type de soumissionnaires selon leur taille pour permettre à ces derniers d'entrer en concurrence sans aucune contrainte.

Par ailleurs, le député du FLN a insisté sur le «renforcement des outils de contrôle des finances publiques afin de garantir la transparence dans la gestion des ressources financières de l'Etat. La députée Djemima Abed El-Sadouk du Mouvement populaire d'Algérie (MPA), a plaidé pour un rôle plus actif de la Cour des comptes et la Direction générale des impôts dans le contrôle, la régulation et la gestion des finances publiques, en insistant sur le renforcement des outils de contrôle et le redéploiement de ces deux organes.

Evitant, d'autre part, la loi sur le règlement budgétaire (loi consacrée en Algérie à l'évaluation de l'exécution du budget de l'Etat pour l'année N-2 par rapport à l'année où elle est établie), Mme Abed El-Sadouk a estimé que le principe de cette loi repose sur l'évaluation de l'activité budgétaire alors qu'elle doit focaliser, selon elle, sur «son efficacité».

La députée suggère à ce propos de rendre le principe de cette loi l'évaluation de «l'année N-1» et non «N-2» comme c'est le cas actuellement.

Les intervenants lors des débats ont, par ailleurs, unanimement mis l'accent sur le renforcement de l'investissement notamment dans les secteurs créateurs de richesses et d'emplois tels que l'agriculture et tourisme.

«Le développement économique dans notre pays demeure l'otage des recettes des hydrocarbures qui dépendent, elles, des marchés internationaux», a dit le député Charif Chibane du FLN appellant le gouvernement à s'orienter vers «une économie productive hors hydrocarbures».

L'élu propose dans ce sens, d'«exploiter les réserves de changes pour développer les secteurs hors hydrocarbures» ajoutant qu'un besoin d'investissement dans notre pays «est de plus en plus croissant».

De son côté, le député du parti des travailleurs (PT), Ramdane Taazibt, s'est félicité de la déclaration du ministre de l'Industrie et des mines qui a exclu toute révision de cette règle 5/149% régissant l'investissement étranger, considérant cette décision comme «une victoire pour l'Algérie».

«Nous attendons également à ce que le Premier ministre nous rassure sur cette règle», a encore dit l'intervenant.

La lutte contre la corruption APN et la révision des codes communal et de wilaya en débat

La lutte contre la corruption ainsi que la révision des codes de wilaya et de la commune ont été abordés hier avec instance par de nombreux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors des débats autour du contenu du plan d'action du gouvernement, présenté dimanche dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.



«J'invite le gouvernement à consentir plus d'efforts en vue de mettre fin aux fléaux de la corruption et de la bureaucratie car il y va de la crédibilité et de la bonne marche de l'Etat», a lancé, lors de son appréciation du plan d'action du gouvernement, le député du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Si Fodhil.

Pour la députée du Front des Forces socialistes (FFS), Baya Djennane, «la vraie politique d'investissement, c'est celle qui s'appuie sur les ressources humaines et qui mette fin au phénomène de la bureaucratie».

Elle a également déploré que «la séparation entre les pouvoirs ne soit qu'un discours», arguant de l'élargissement du front de la contestation populaire à travers le territoire national.

Elle a également préconisé «davantage de prérogatives» pour les élus locaux qui subissent de «multiples pressions», selon la députée qui a appellé les pouvoirs publics à «mieux rapprocher le citoyen de l'administration», et à revoir les codes de wilaya et de la commune afin de «booster le développement local».

La révision des codes de wilaya et de la commune a été également évoquée par d'autres parlementaires,

dont l'indépendant Abdelhamid Aissaoui, qui a également plaidé pour de «nouvelles» politiques du service public, du logement social, ainsi que pour l'encouragement des investissements immobiliers ciblant certaines régions, dont celle des Hauts-Plains.

Le plan d'action du gouvernement aurait dû insister sur la «promotion du rôle de la presse comme étant un des piliers de l'Etat de droit», a estimé l'intervenant qui a, en outre, appelé à «l'encouragement» de tous les acteurs activant dans le domaine des droits de l'Homme.

La lutte contre la corruption a été, encore une fois, au cœur de l'intervention du député Rachid Khan du Parti des Travailleurs (PT), qui a insisté sur la nécessité de «renforcer» l'arsenal juridique à même de combattre ce fléau. Plus concrètement, il a plaidé pour la «réhabilitation» des mécanismes de contrôle que sont la Cour des Comptes et l'Inspection générale des Finances (IGF), rappelant que cette dernière jouissait par le passé de «davantage de prérogatives de sorte à ne pas se contenter de contrôler mais aussi de demander des comptes».

Abondant dans le même sens et re- présentant la même formation politique, la députée Soraya Châabane a interpellé le Premier ministre sur la concrétisation de ses engagements s'agissant de la lutte contre la corruption, et ce, en «attaquant à la base» du fléau et non pas de manière «superficielle».

L'intervenante n'a pas manqué de souligner, à son tour, le dossier de la tragédie nationale, exigeant du gouvernement d'avoir «l'audace» de régler définitivement les revendications des disparus. De même que la mise en œuvre rapide, sur un autre plan, des promesses concernant la promulgation du statut du journaliste et la délivrance de la carte de presse nationale.

Sous la couleur politique d'indépendante, Nadira Khobzi a demandé à ce que soient également considérées les franges «en souffrance» de la tra- gédie nationale.

Fatima-Zohra Bendjeddu du FLN a axé, quant à elle, son plaidoyer sur l'impératif de faire impliquer l'ensemble des acteurs dans l'élaboration de la nouvelle politique sanitaire, avant de suggérer que soit «revue la carte sanitaire et qu'y soient redistribuées les missions et les structures sanitaires de manière plus positive».

Préserver les acquis de sécurité et de stabilité

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé mardi à Alger lors du débat autour du plan d'action du Gouvernement à la préservation des acquis de sécurité et stabilité et à la concrétisation du nouveau projet de découpage administratif pour alléger la pression sur certaines wilayas.

Lors d'une séance plénière consacrée au débat autour du plan d'action du gouvernement, la députée indépendante, Fatima Benmokhtar, a appelé à «accélérer l'application des mesures visant la préservation des acquis de sécurité et de stabilité contenues dans le plan d'action sous la direction du président Bouteflika.

Pour sa part, la députée indépendante, Rahima Nmar, a salué les mesures du plan d'action du gouvernement visant la promotion de la paix et de la réconciliation nationale et le renforcement des mesures de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

Elle a également salué le nouveau projet de découpage administratif qui permettra le désenclavement de plusieurs régions du pays qui pourront bénéficier de programmes de développement dans le cadre de la politique de développement initiée par le président Bouteflika.

La députée indépendante, Chahrased Bentouri, a de son

côté salué les réformes politiques et législatives décidées par le Président Bouteflika et sa détermination à poursuivre le processus de réconciliation nationale qui a «permis à l'Algérie de recouvrer sa sécurité après la décennie sanglante des années 90».

Dans le même contexte, la députée FLN Soria Ghomrani a salué l'engagement du président de la République à poursuivre les réformes politiques et à «éviter» à l'Algérie les crises que traversent certains pays à travers le renforcement de l'unité nationale et la promotion de l'identité nationale.

Elle a appelé en outre à intensifier la lutte contre la contre-

bande au niveau des frontières en vue de protéger l'économie nationale.

Le député Hocine Bourabie du FLN a souligné dans ce cadre la nécessité de «mobiliser» toutes les franges du peuple algérien pour renforcer l'unité nationale en s'attachant à la «ligne novembriste» appelant à l'accélération du processus de réconciliation nationale et à la promotion du dialogue national.

Pour sa part, le député Fayçal Hachemi du groupe parlementaire «Alliance de l'Algérie verte» a appelé le gouvernement à accélérer le «règlement de certains dossiers de la tragédie nationale en suspens dont ceux des disparus et des travailleurs licenciés

lors de la décennie noire (années 90). Le député Abdelhamid Abbès du FFS a appelé au renforcement du contrôle de dépense de l'argent public notamment dans les grands projets de développement et à la nécessité de faciliter l'accès à de larges catégories de la société aux nouvelles technologies.

Le plan d'action du gouvernement a été présenté dimanche à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Le débat se poursuivra jusqu'à jeudi par les réponses de M. Sellal aux interventions des députés et présidents des groupes parlementaires.

APS

DEBAT SUR LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont relevé mercredi la nécessité d'orienter les investissements vers l'agriculture afin de réduire les importations des produits alimentaires.

«Il faut orienter l'investissement vers certains domaines comme l'agroalimentaire afin d'assurer la sécurité alimentaire et réduire les importations», a préconisé le député Mohamed Si Fodhil (FLN) lors des débats autour du plan d'action du gouvernement présenté dimanche par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Il a souligné, à ce titre, l'importance d'accorder «un plus grand intérêt aux agriculteurs et à la construction de silos pour stocker les céréales à travers les wilayas productrices».

Mettant en exergue la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire du pays, le député Tahar Kacem (FLN), a plaidé pour l'octroi de contrats de concession au profit des agriculteurs afin de

Les investissements doivent être orientés vers l'agroalimentaire

les sécuriser et de leur permettre d'investir dans ce domaine qualifié de stratégique.

Le député Djilali Kniber (RND), a mis l'accent sur la question de la livraison des aliments de bétail aux éleveurs dans certaines régions qui connaissent la sécheresse, regrettant que certains agriculteurs accapparent des terres agricoles et bénéficient de l'appui financier de l'Etat mais sans consentir d'investissement. Il a appelé aussi à la protection des terres arches et à la promotion du foncier agricole pour encourager les agriculteurs à investir dans ce domaine et parvenir à la sécurité alimentaire. D'autres députés ont souligné la nécessité d'augmenter les périmètres irrigués dans l'agriculture pour augmenter la production, préconisant

l'utilisation des barrages pour l'irrigation des terres agricoles afin de participer au plan de sécurité alimentaire qui fait partie des priorités du gouvernement telle que stipulé dans son plan d'action.

Le député Yahia Boukelal (FFS), a plaidé pour l'évaluation des politiques instaurées par l'Etat à travers les dispositifs de l'Ansej, la Cnae et l'Anem «sans quoi, on ne peut pas parler d'économie émergente».

Divergences sur le gaz de schiste

Si les députés sont d'accord sur la nécessité de promouvoir l'agriculture, ces derniers divergent sur la question de l'exploitation du gaz de schiste.

Ainsi, si le député Mohamed Si Fodhil (FLN) pense qu'il faut exploiter le gaz de

schiste, Salim Lebatcha (PT), souligne que la loi qui donne la possibilité d'exploitation du gaz de schiste n'a pas pris en compte les effets nocifs sur les ressources hydrauliques.

Le député Yahia Boukelal (FFS), a affirmé que l'exploitation du gaz de schiste aura «des conséquences désastreuses» et a recommandé la révision des dispositions de la loi.

● **La réforme du système financier a été soulignée lors des débats, notamment par le député Abdelhamid Aissaoui (Indépendant) qui a estimé que le système bancaire doit participer au développement de l'économie sans omettre de revendiquer un plan de modernisation des finances publiques tout en appelant à un contrôle du budget public et à la révision de l'assiette fiscale.**

EDUCATION NATIONALE

Vers une révision du système des examens

● Mme Nouria Benghebrit à Djelfa et Médéa

Le secteur de l'éducation nationale va vers une révision du système des examens, a révélé mercredi à Djelfa sa première responsable, Mme Nouria Benghebrit.

Le dossier de révision du système des examens «est ouvert». Une commission a été chargée de réfléchir à la question, a expliqué la ministre de l'Education nationale dans une déclaration à la presse, en marge d'une cérémonie d'ouverture des plis des épreuves d'histoire et géographie, à l'avant dernier jour du baccalauréat 2014, au lycée Tahiri-Abderrahmane de la ville.

«Des propositions en conséquence seront émises en juillet prochain», a-t-elle ajouté, estimant que le système actuel des examens est «lourd et nécessite trop de mobilisation». Partant de là, a-t-elle souligné, «nous ne pouvons pas continuer à travailler de cette manière».



Après avoir indiqué que cette révision se fera avec tous les partenaires concernés du système éducatif, Mme Benghebrit a fait cas de l'existence actuellement de plusieurs hypothèses envisagées, à l'instar des examens blancs, l'exploitation des fiches de synthèse, ou l'organisation d'une deuxième session, «qui n'est pas

applicable cette année», a-t-elle précisé. S'exprimant sur les épreuves du baccalauréat de la session 2014, la ministre a assuré qu'elles se déroulent dans de «bonnes conditions», observant qu'au lieu de parler de prévisions de réussite, il est plus judicieux de «souhaiter le succès à tous les candidats à cet examen».

Interrogée sur le manque accusé par la wilaya en matière d'encadrement dans les langues étrangères notamment, Mme Benghebrit s'est engagée à la mise au point d'un «plan pour la prise en charge de cette question».

Elle a soutenu que la couverture de ce déficit tant à Djelfa qu'au niveau d'autres wilayas, nécessite de réfléchir au transfert du personnel qualifié dans les wilayas où il est en surplus aux wilayas où les besoins se font ressentir, en leur assurant les conditions nécessaires.

Mme Benghebrit exprime son souhait de voir s'instaurer un dialogue au sein de la famille de l'éducation

Mme Nouria Benghebrit, a exprimé, hier à Médéa, son souhait de voir «s'instaurer un dialogue permanent au sein de la famille de l'éducation nationale», en soulignant que le secteur «a besoin de stabilité et d'un répit sur le front social pour pouvoir jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu».

S'exprimant en marge de sa visite d'inspection d'un centre d'examen des épreuves du baccalauréat, au niveau de la commune de Médéa, Mme Benghebrit a indiqué que son département ministériel «va tout mettre en place pour parvenir, d'ici peu, à une sorte de pacte de paix avec les différents partenaires du secteur de l'éducation».

«Un tel pacte implique l'adhésion de tous les acteurs, notamment les syndicats, et l'engagement d'un dialogue permanent entre les différents administrations, syndicats, parents d'élèves et enseignants», dira-t-elle.

La ministre a fait part également de son intention de «mettre en place une charte d'éthique et de déontologie» qui va permettre à l'enseignant «d'être un acteur essentiel dans le

processus de refonte pédagogique» que le ministère «s'emploie, d'ores et déjà, à mettre sur rails».

«L'objectif d'une telle démarche est de réaliser un saut qualitatif en matière d'éducation et d'enseignement», a-t-elle ajouté.

Evoquant les résultats des réformes de l'éducation, Mme Benghebrit, a fait part de «certaines insuffisances dues au manque de cohésion entre les parties concernées par l'exécution de ces réformes, au manque de système d'évaluation et de suivi de l'opération, ainsi qu'à l'absence d'une instance chargée de les piloter».

«Le perfectionnement du système pédagogique actuel, le renforcement de la formation de l'encadrement et la gouvernance, vont constituer les trois principaux leviers de la refonte pédagogique que le ministère entend mettre en application, dès cette année, pour pallier aux insuffisances constatées et améliorer les compétences des élèves», dira encore la ministre de l'éducation nationale.

LUTTE ANTITERRORISTE Un terroriste abattu à Bouira

Un terroriste a été abattu mercredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Bouira (1^{re} Région militaire), a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace d'informations, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bouira/1^{re} Région militaire, a mis hors d'état de nuire un terroriste, aujourd'hui mercredi aux environs de 10 heures trente du matin», précise le communiqué du MDN.

L'opération, qui a eu lieu suite à un ratissage mené par les éléments de l'ANP au niveau de la forêt de Rabta, près de la commune de Kadiria, a permis de récupérer une mitrailleuse de type RPG et une quantité de munitions, a ajouté la même source.

MDN

Le centre d'instruction des transmissions d'El-Bayadh s'ouvre au public

Le centre d'instruction des transmissions d'El-Bayadh, relevant de la 2^e Région militaire (2^e RM), a organisé mercredi une manifestation, Portes ouvertes, pour mettre en exergue ses différentes missions.

Placée sous le signe «Armée-Nation», cette activité qui s'insère dans le cadre du plan de communication arrêté par le ministère de la Défense nationale (MDN), vise à informer le public sur les missions et filières de formation existant au niveau de cette institution militaire, a indiqué le chargé de la communication et de l'orientation de ce centre, le capitaine Mohamed Lahcen Allali.

Cette manifestation a drainé un large public, notamment des jeunes, venus s'enquérir des conditions de recrutement, de la durée de la formation, et des différents services et filières de formation dispensées par le centre.

La cérémonie inaugurale de ces Portes ouvertes a été marquée par l'exécution, par des éléments du centre, d'exhibitions en arts martiaux.

Selon sa fiche technique, le centre d'instruction des transmissions a été ouvert la première fois en janvier 1983 dans la région de Oued-Namous, dans la wilaya de Bechar (3^e RM), avant d'être transféré en janvier 1989 dans la région de Labadla (3^e RM), puis en mars 1991 dans la wilaya d'El-Bayadh (2^e RM).

Cette institution militaire assure, entre-autres missions, la formation en transmissions de sous-officiers du service national, d'élèves contractuels et d'officiers, lit-on dans les dépliants mis à la disposition du public.

APS

M. SMAÏL MESBAH, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PRÉVENTION AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

UN DISPOSITIF D'ALERTE EFFICACE

Barrage au coronavirus

► L'Algérie a pris toutes les mesures de prévention contre le coronavirus conformément aux recommandations de l'OMS

Le directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, le P^r Smail Mesbah, a affirmé hier à Alger que les mesures de prévention contre le coronavirus prises par l'Algérie sont conformes aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Il a précisé, dans une conférence de presse au siège du quotidien DK News, que l'Algérie avait pris des mesures préventives au niveau de ses frontières et aménagé des centres d'accueil des malades, conformément aux recommandations de l'OMS, ajoutant que l'organisation onusienne avait salué les mesures adoptées.

L'Algérie a mis en œuvre les mesures préventives recommandées par l'OMS à la demande de celle-ci, comme ce fut le cas les années écoulées avec les différents virus (H1N1, Sras, etc.). Le même responsable a rassuré les citoyens en affirmant que «la contagion d'humain à humain était jusque la minimale», insistant sur la prévention par le lavage des mains et en mettant la main sur la bouche en cas de toux.

Il a rappelé les mesures préventives adoptées à l'intérieur du pays en dotant les services d'accueil des cas avérés avec forte fièvre et toux, de 47.000 masques préventifs, 250.000 masques spéciaux et 500.000 lunettes spéciales.

Il a salué les efforts du corps médical ayant pris en charge les deux malades qui ont contracté le virus en Arabie saoudite et ce dès l'apparition des symptômes. Le P^r Mesbah a affirmé l'importance de sensibiliser ceux qui se rendent au Proche-Orient notamment les futurs hadjis, soulignant les campagnes de sensibilisation initiées par le ministère en coordination avec l'Office national de la omra et du hadj à travers la distribution de dépliants et de moyens préventifs sur les Lieux saints.

Depuis son apparition en Arabie saoudite en 2012, le coronavirus a fait plus de 500 morts.

APS

C'est la grande offensive du ministère de la Santé. Offensive par la mise en œuvre du dispositif de sécurité sanitaire qui était prêt à l'usage depuis quelques mois, plus particulièrement depuis que s'était révélée l'existence de la menace du coronavirus. La préoccupation exprimée au plus haut sommet de l'Etat avant même que l'on puisse se convaincre de l'«importation» de tels virus a connu sa prise en charge sur le terrain de la prévention.



• Le dispositif d'alerte mis en place pour soigner les cas de coronavirus est exemplaire

Said Abjaoui

Le professeur Smail Mesbah, directeur de la prévention au ministère de la Santé, a été hier l'invité du forum de DK News pour une rencontre-débat sur le virus du coronavirus, sachant très bien que les familles (et les populations) dont des membres ont séjourné en Arabie saoudite sont les plus exposés à ce virus. Inquiétées, elles ont besoin d'être rassurées. Il en est de même pour les familles dont les membres vont aller faire le pèlerinage en Arabie saoudite.

Parlant de l'historicité de ce virus, le professeur informe la presse écrite et audiovisuelle que les sociétés évoluent, qu'elles deviennent pratiquement nouvelles et qu'il apparaissent des maladies nouvelles. En peu d'années, pratiquement ces deux dernières années, sont apparus de tels virus, avec moins de cas, dans le monde entier. Depuis mai 2013, c'est devenu une réalité en Arabie saoudite. Aussi, nos radars en matière de santé sont orientés vers ce pays.

Aucune inquiétude

Le ministère de la Santé a donc mis en place le dispositif de vigilance pour repérer dans les plus brefs délais les cas

des potentiels malades qui seraient atteints sur le territoire de l'Arabie saoudite et même du Moyen-Orient.

Pour revenir au nombre de malades enregistrés en Algérie, le professeur cite deux cas. Pour donc repérer les malades, l'ensemble des médecins qui exercent sur le territoire national sont informés qu'il faudrait qu'ils signalent les cas réunissant les critères d'alerte, à savoir des difficultés respiratoires, la toux et la fièvre. Quelqu'un qui respire mal, qui tousse, qui est sujet à la fièvre et qui revient surtout d'Arabie saoudite, est un porteur potentiel du virus.

Les instructions sont données aux mé-

decins pour prendre un certain nombre de mesures, c'est ainsi qu'ils ont agi comme il faut et identifié les deux cas signalés comme malades atteints de ce virus. Nous devons féliciter les médecins qui ont fait preuve de vigilance. En moins de 24 h de leur arrivée chez eux en venant d'Arabie saoudite, ces deux malades ont été identifiés et hospitalisés dans les meilleurs condi-

tions. D'où provient ce virus, comment évolue-t-il ? Le professeur affirme qu'il s'agit d'un virus nouveau pour des maladies nouvelles. Les conditions de sa naissance ne sont pas encore connues. Des études sont en cours pour y parvenir. Il y en a qui disent qu'il proviendrait du lait de chameau, et évidemment, il n'y a aucune confirmation.

De toute façon, l'Algérie avait préparé à l'avance les moyens de prévention et de protection, dont des centaines de milliers de masques. Elle a reçu les satisfaits de l'OMS qui a reconnu que l'Algérie a pris toutes les décisions qu'il faut en la matière.

Un dispositif qui n'est pas dans le plan Orsec car il ne s'agit pas d'une catastrophe naturelle.

Le professeur a félicité la presse publique et privée audiovisuelle pour le rôle qu'elle joue grandement dans la sensibilisation des populations.

Elle participe au niveau des alertes, de la sensibilité, des consignes de santé publique, de sécurité même car la vie des populations en dépend.

Grande offensive du ministère de la Santé

Pas d'épidémie signalée dans le monde

Supporters en partance pour le Brésil, toutes les conditions sanitaires sont réunies



Un dispositif exemplaire

O. Larbi

«L'Algérie maîtrise de plus en plus les dispositifs pratiques de prise en charge des maladies virales».

La démonstration du professeur a été magistrale bien qu'entièrement illustrative de la démarche algérienne en matière de politique de santé publique.

Le postulat qui semble s'être imposé au niveau des pouvoirs publics est : préparer l'ensemble des intervenants de santé à anticiper puis réagir à toute menace nouvelle comme il s'en présente chaque année dans le monde.

Le dispositif d'alerte mis en place pour soigner les cas de coronavirus est exemplaire

«Dès les premiers cas signalés en Arabie saoudite, le ministère de la Santé a, compte tenu des flux constants de voyageurs algériens dans cette région pour effectuer leur



pèlerinage, mis en place un dispositif d'alerte qui concerne toutes les structures de santé du pays, avec chambres d'isolement, masques de protection pour les patients et pour le personnel soignant en contact avec le malade, lunettes spéciales pour les médecins et paramédicaux en contact direct avec le malade. La conduite à tenir accompagne ces dispositions». Dans le cas des deux

Smail Mesbah est catégorique : «les risques épidémiques sont bien connus en Algérie, toutes les dispositions pratiques sont prêtes. Cela vient de la longue expérience cumulée dans la lutte contre le SRAS, le virus H1N1, la grippe aviaire.

Cette expérience nous sert dans la prévention et dans l'action contre de nouvelles maladies comme Ebola ou d'autres encore inconnues». M. Mesbah est convaincu que la tâche la plus importante, après la mise en place des dispositifs opérationnels est la sensibilisation des populations. Aussi, a-t-il informé que chaque hadji ou pèlerin pour une Omra, les voyageurs dans la zone où est apparu le virus reçoivent des conseils réunis dans un flyer. Notons que l'OMS s'est félicitée des mesures prises par le ministère de la Santé. Le directeur général de la prévention au ministère de la Santé a signalé que l'Algérie coopère avec l'OMS pour que d'autres pays puissent bénéficier de son expérience.



L'Algérie l'unique pays africain à disposer d'un laboratoire de référence pour le coronavirus

R.Rachedi

L'Algérie est à l'heure actuelle, le seul pays africain qui dispose d'un laboratoire d'analyses permettant de diagnostiquer le coronavirus et ce en moins de 24h, a indiqué hier M. Mesbah.

Situé au niveau de l'Institut Pasteur à Sidi Fredj, ce laboratoire, l'unique du genre sur le plan africain, permet la détection rapide du virus et par conséquent la prise en charge précoce de l'individu contaminé. «C'est grâce à ce laboratoire et au dispositif de prévention mis en place par le ministère de la Santé que les deux premiers cas enregistrés en Algérie ont pu être rapidement pris en charge jeudi dernier», a souligné M. Mesbah.

Le premier cas, un homme âgé de 66 ans, a présenté les premiers signes de type de fièvre et de peine respiratoire dès son retour d'un séjour à La Mecque. Le jour même de son arrivée sur le territoire national, il a été admis à l'hôpital de Koléa où il a été pris en charge par le personnel de santé. «Jeudi dernier à 12h, l'individu en question a été interné à l'hôpital de Koléa dès qu'il a présenté les premiers symptômes. Le vendredi à 13h, nous avons reçu les résultats du laboratoire qui nous ont confirmé le coronavirus. Aussitôt, le patient a été hospitalisé et placé en quarantaine conformément à la procédure de prise en charge d'urgence» a fait savoir M. Mesbah.

Le second cas, un patient âgé de 59 ans et originaire de Tlemcen, a tout d'abord présenté des problèmes digestifs. Peu de temps après, cette personne a présenté des signes de fièvre et de problèmes respiratoires. «Le diagnostic de confirmation de l'infection au nouveau coronavirus a été justement établi par le laboratoire de référence pour le coronavirus de l'Institut Pasteur à Alger.



Le patient est actuellement dans un état stable et continue de recevoir les soins médicaux au CHU de Tlemcen» a ajouté M. Mesbah.

En attendant de trouver un vaccin ou un traitement contre ce virus, la cellule de veille du ministère de la Santé continuera de suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique et prendra toutes les mesures qui s'imposent en cas d'infection.

Pour rappel, le coronavirus est apparu pour la première fois en février 2012, en Arabie saoudite. Il a touché 532 personnes dans le monde et a causé la mort de 40% d'entre elles.



TISSEMSILT

Le wali clôture ses visites d'inspection et de travail à travers la wilaya

M. Hocine Bessaïh, wali de Tissemsilt, a clôturé ce mardi dernier ses visites de travail et d'inspection, entreprises à travers les huit daïras et les 22 communes de la wilaya de Tissemsilt. Sur le terrain, le wali s'est enquis de la situation actuelle des différents projets socio-économiques, éducatifs, culturels, et sportifs, réalisés ou en cours de réalisation. Il a également écouté les préoccupations des élus ainsi que des citoyens qui se sont articulées particulièrement autour du logement, du travail, de l'alimentation en eau potable, du gaz de ville, de l'assainissement, de la révision de certains plans de circulation routière, de l'amélioration du cadre de vie notamment dans les agglomérations rurales. Il convient de rappeler qu'il a clôturé son programme de visites et ses inspections à travers la wilaya par une réunion en présence des autorités locales, les responsables des différents secteurs de la wilaya, le chef de daïra de Tissemsilt, les élus d'APC et ceux de la presse radiophonique et écrite, au cours de laquelle, il a pris note de toutes les préoccupations des citoyens et citoyennes par le biais des élus qui sont intervenus. Des doléances soulevées, des réponses claires apportées, des solutions décidées sur place, ce fut une rencontre sans protocole, franche entre responsables et des élus APC.

Abed Meghit

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

Semaine d'activités et de divertissements pour les enfants

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, la maison de la culture « Mouloud Kacem Naït Belkacem » de Tissemsilt, a programmé une semaine d'animation spécialement dédiée aux enfants. Cette manifestation est devenue une tradition bien ancrée ces dernières années à sa manière et en cette occasion à pour thème « L'enfant d'aujourd'hui, prééminence de demain ». « Nous avons tous un jour été des enfants. Et nous avons tous le même désir d'assurer le bien-être de nos enfants, qui a toujours été et continuera d'être l'inspiration la plus universelle chère à l'humanité », dira M. Benali Amcha, directeur de la maison de la Culture. « Plusieurs activités culturelles et de sensibilisation au profit des enfants sont organisées et s'étaleront sur une période de 7 jours » soit du 1^{er} au 7 juin 2014, ajoute notre interlocuteur.

Abed Meghit

SKIKDA :

Distribution de 90 tricycles aménagés pour la vente de poissons

Quelque 90 motocycles aménagés pour la vente de poissons ont été distribués par la direction de la pêche et des ressources halieutiques à de jeunes vendeurs ambulants à Skikda, a indiqué hier le responsable local de ce secteur, Abdellahim Brahmia. Ces tricycles isothermes permettent à leurs bénéficiaires d'écouler leur marchandise sur les marchés et les places publiques dans de bonnes conditions d'hygiène, a affirmé le responsable, soulignant la satisfaction aussi bien des vendeurs concernés qui peuvent silloner les quartiers pour toucher le maximum de clients que les citoyens assurés d'acheter un produit bien conservé et sain. L'opération a été menée dans le cadre d'une convention entre la direction de la pêche et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) aux termes de laquelle le bénéficiaire obtient un crédit de 100.000 DA pour l'acquisition du motocycle, a ajouté M. Brahmia, précisant que le remboursement s'effectue sur trois ans après une période de grâce de six mois. Ces tricycles sont spécialement fabriqués par le complexe de motocyclettes de Guelma sur une initiative commune de la direction de la pêche de Skikda et la direction du complexe, a encore indiqué la même source.

APS

COMMUNE DE DJENDEL

«Des potentialités pour amorcer son développement»

L'une des plus anciennes communes d'Algérie, riche en terres agricoles fertiles, en l'occurrence la commune de Djendel, située au sud-est du chef-lieu de la wilaya d'Aïn Defla. Chef-lieu de daïra de cette wilaya, elle est constituée des communes de Chorfa-Oued et de la commune de chef-lieu.

Salim Ben

Elle portait le nom de Lavigerie, archevêque d'Alger, avant 1962. Ancienne commune d'Alger en activité en 1876, elle regroupait à l'époque les douars de Djendel, Ouled-Teltaneth ou Talbaneth, Beni-Dathem, Ghrbi, les tribus de Matmata et le Camp des chênes (El-Kerrouche) et fut baptisée Djendel par le décret du 30 septembre 1965.

Région à vocation agricole

Cette commune qui compte plus de 32 000 habitants est confrontée depuis longtemps à un déficit flagrant en commodités de base, notamment l'accès à l'eau potable, le réseau routier et le problème de logement, mais aussi plusieurs projets l'ont boostée dans le développement, comme en témoignent les habitants.

À l'instar de toutes les communes à vocation agricole de la wilaya de Ain Defla, Djendel connaît ces derniers temps une intense activité dans le secteur de l'agriculture. En effet, c'est le temps des récoltes et les champs célerières et ceux réservés à la culture de la pomme de terre ne désemplissent pas. Dès l'aube, ces champs accueillent fellahs et acheteurs, ainsi que des femmes, des hommes et des enfants souvent démunis, qui, après autorisation des propriétaires, récoltent de quoi vivre. Dans cette région connue pour son climat tempéré, la saison s'annonce relativement bonne en ce qui concerne la culture de la pomme de terre et des céréales, aux dires des spécialistes de l'agriculture dans cette région.

La daïra de Djendel approvisionne plusieurs wilayas, comme Béjaïa, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Tizi Ouzou, Bouira et même Chlef. Pour ce qui est de la céréaliculture, les communes de Djendel, Oued Chorfa et Birbouche figurent parmi les premiers producteurs à l'échelle de la wilaya et participent à hauteur de 10% dans cette filière. Dans un autre créneau, les agriculteurs de cette partie de la wilaya, ont réussi, à relancer la culture des petits pois, jadis très florissante, notamment dans les zones monta-



gneuses, où plus de 100 hectares lui sont consacrés, nous a-t-on affirmé. Ce regain d'intérêt pour cette culture a donné lieu à l'émergence, au mois d'avril et mai derniers, de points de vente spontanés aux abords des RN 18 et 4.

En revanche, s'inquiètent des intervenants proches du secteur agricole, des filières stratégiques sont en régression et d'autres ont complètement disparu, comme la production de lait qui accuse un sérieux déficit. Avec quelques éleveurs, les superficies réservées aux cultures fourragères sont insignifiantes, en comparaison à celles ayant existé du temps des domaines autogérés et les agrumes, dont la situation n'est guère reluisante, puisque la production actuelle est en chute libre, l'orange principalement, en raison du vieillissement des plantations, mais surtout la disparition totale de la culture de la tomate industrielle.

Celle-ci faisait la réputation de cette région jusque dans les années 1980, avant de disparaître complètement, faute de création d'unités de transformation, expliquent nos interlocuteurs. Or, le problème du foncier se pose avec acuité dans cette daïra, indiquent des sources locales. A noter, dans ce sillage, que des terrains faisant partie d'un ex-domaine autogéré servent actuellement à des projets, pour des groupes scolaires ainsi que des logements. Selon quelques habitants de Djendel, la ville souffre du manque d'eau et de la distribution chaotique de ce précieux liquide. Actuellement, la ville est dotée d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1000 m³, qui donne une quantité d'eau de 1650 m³ par jour, ainsi la commune a bénéficié de trois opérations de réalisation des puits d'eau.

Sur un autre plan, la population de Djendel se plaint de la dégradation de son cadre de vie, en raison notamment de l'état de la voirie au centre de l'agglomération, offrant une image peu reluisante de la ville. Dans ce cadre, la ville a bénéficié de 11 opérations de bitumage pour le coût de 798.177,917,74 DA. Autre préoccupation d'une frange importante des citoyens de Djendel, l'accès au logement qui

demeure difficile vu le quota réservé à la commune, jugé dérisoire par les habitants.

La commune a bénéficié d'un quota de 841 unités dont 811 le projet a été lancé, dont 180 logements destinés à l'habitat précaire, en plus il y a 500 autres unités d'AADL dont le choix du terrain a été fixé. La commune de Djendel a bénéficié des aides rurales depuis 2010 d'une quota de 602 aides sur les 1355 demandes. Dans le secteur de la santé, la commune dispose d'une seule unité sanitaire qui compte 5 médecins, 33 infirmiers et 5 sages-femmes, en plus de trois salles de soins au quartier du 5 juillet, Ouled Abbès, et Sidi Djeloul, mais cela reste insuffisant devant la demande des citoyens. Dans le secteur de l'éducation et la formation professionnelle, Djendel compte 16 écoles primaires, 4 CEM et un seul lycée qui n'assure plus son rôle, dans l'attente de la réalisation d'un nouveau lycée, comme la confirmé le maire de la ville Mouloud Ben Ouadah. Alors qu'il existe un seul centre de formation professionnel qui accueille plusieurs jeunes annuellement. S'agissant des perspectives d'accès à des emplois stables pour les jeunes de Djendel, elles sont plutôt faibles, voire presque inexistantes, puisqu'on ne signale aucune implantation du moindre projet d'investissement sur le territoire de cette commune. De plus, la plupart des chefs de familles se plaignent de la faiblesse de leur pouvoir d'achat en étant de simples journaliers qui occupent des emplois saisonniers et faiblement rémunérés, selon leurs dires. Et comme toutes les villes du pays, la commune de Djendel a participé dans la révolution algérienne avec des sacrifices et des batailles qui ont bousculé le colonialisme dans cette région.

Au vu des potentialités que recèle cette commune pour amorcer son développement, les habitants ne désespèrent pas de la voir devenir un jour une grande ville où il ferait bon vivre et plusieurs projets seront réalisés, notamment en matière de logements, transport, agriculture, loisirs pour les enfants et les jeunes, et investissements industriels.

M'SILA

La station d'épuration de Bousaâda opérationnelle dès cet été

La station d'épuration des eaux usées (STEP) de la ville de Bousaâda (M'sila) sera mise en exploitation avant la fin du mois de juillet, ont annoncé, hier, les services de la wilaya.

D'un volume de traitement de 32.000 m³/jour, cet équipement contribuera à la préservation de l'environnement ainsi qu'à la pro-

tection de la palmeraie de Bousaâda et des vergers de MaâdarBousaâda connus pour leur abondante production de carottes, a ajouté la même source. L'exploitation de la STEP permettra également de préserver Foued Bousaâda, devenu un déversoir pour les eaux usées, et d'étendre sur plus de 2.000 hectares les superficies agric

oles irriguées situées dans les communes de Bousaâda et de Khobana, ont encore indiqué les services de la wilaya.

Pour l'heure, rappelle-t-on, seule la Step de M'sila (35.000 m³/jour) est opérationnelle, en attendant la livraison imminente de celle de Bousaâda et, ultérieurement de celle de Sidi-Aïssa.

LE MINISTRE DE L'ENERGIE YOUSSEF YOUSFI : Il serait "irresponsable" de ne pas envisager l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels

Le ministre de l'Energie Youcef Yousfi a indiqué mardi à Alger que ne pas envisager l'exploitation des hydrocarbures non conventionnelles serait un acte "irresponsable", affirmant que l'Algérie doit aujourd'hui penser à sa sécurité énergétique à long terme et à son indépendance financière.

Répondant à une question de l'APS sur l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, le ministre a affirmé qu'"il serait irresponsable de ne pas envisager d'exploiter les énergies dont nous disposons", en ajoutant que l'Algérie ne disposait pas d'autres sources d'énergie à exploiter, que le gaz de schiste.

Quel que soit le niveau des réserves d'hydrocarbures que nous avons, il va se réduire un jour. Nous aurons besoin d'énergie pour continuer le développement économique de notre pays", a poursuivi le ministre qui s'exprimait en marge des débats sur le plan d'action du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale (APN).

"Nous n'avons pas beaucoup d'autres sources d'énergie: le charbon, on n'en pas suffisamment, le nucléaire pour produire l'électricité coûte trop cher et nous ne disposons pas actuellement de



moyens pour le faire, et les énergies renouvelables ne peuvent pas couvrir nos besoins", a ajouté M. Yousfi qui affirme que des efforts supplémentaires sont consentis pour l'exploration de nouvelles sources "si elles existent". Il a affirmé que le souci des pouvoirs publics actuellement est d'assurer la sécurité énergétique du pays à très long terme de même que son indépendance financière pour sauvegarder l'autonomie en matière de financement de notre économie.

Le Premier ministre avait réaffirmé dimanche que l'exploitation du gaz de schiste interviendra à long terme. M. Yousfi a précisé que le secteur mise, dans cette perspective, sur la formation des ressources humaines en prévision des nouveaux projets de développement du secteur pétrolier prévus dans le plan d'action du gouvernement. «Nous sommes en train de discuter

avec des partenaires étrangers intéressés par l'établissement d'un centre de formation d'excellence et sont prêts à dépenser, chacun 450 millions de dollars pour ce centre».

Concernant les conséquences liées à l'exploitation du gaz de schiste, M. Yousfi a affirmé que le volume d'eau qui sera utilisé pour l'exploitation du gaz de schiste est le même que celui utilisé actuellement pour les autres hydrocarbures. «Nous sommes actuellement en train d'étudier les possibilités d'utiliser l'eau salée au lieu de l'eau douce. Mais même au cas où on utiliserait cette dernière, ce sera une quantité non considérable par rapport à nos réserves hydriques», a-t-il précisé ajoutant qu'en matière de protection des nappes phréatiques, l'Algérie "maîtrise parfaitement la situation, et nous prendrons encore toutes les mesures de précaution nécessaires" a-t-il promis.

DEMANDES DE PROTECTION DE MARQUES: **70% du total concerne la pharmacie et l'agroalimentaire**

Plus de 70% du total des demandes d'enregistrement de marques déposées au 1^{er} trimestre 2014 auprès de l'institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) concerne les secteurs des produits pharmaceutiques et de l'agro-alimentaire, a-t-on appris hier auprès de l'institut.

La pharmacie et l'agro-alimentaire prédominent les filières présentant des demandes de protection de leurs marques avec 954 demandes de marques déposées au niveau national au 1^{er} trimestre 2014 sur un total de 1.323 demandes d'enregistrement de marques, soit 72%, a précisé un responsable de l'INAPI à l'APS.

"Les produits pharmaceutiques et agro-alimentaires sont les plus concernés par les demandes de protection de leurs marques, ce qui témoigne du volume important de l'activité d'investissement dans ces domaines en Algérie ainsi de la forte concurrence", a-t-il expliqué.

Ainsi, quelques 432 dépôts de demandes d'enregistrements de marques ont été enregistrés dans les secteurs pharmacie-santé-cosmétiques et 522 dans l'agroalimentaire.

Quant aux autres filières, 183 demandes sont déposées dans le textile-habillement et accessoires, 154 dans les services de gestion, communication, immobilier et finances, 162 dans le transport et la logistique, 101 dans les équipements domestiques, 217 dans la recherche scientifique et les technologies de l'information et de la communication, 83 dans les loisirs, l'éducation et la formation, 91 dans les produits chimiques et 100 dans le BTP et les infrastructures.

L'INAPI a enregistré le dépôt de 1.323 demandes d'enregistrement de marques au niveau national le 1^{er} trimestre 2014 contre 1.288 le même trimestre de 2013, soit une évolution

de 2,71%.

Le dépôt via le Système de Madrid, un bureau international de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) désignant l'Algérie pour la protection des marques étrangères, a connu quant à lui une "petite baisse" de 2,40% durant la période de comparaison, s'établissant à 447 contre 458 demandes.

Au niveau national, la wilaya d'Alger est à la tête du classement avec 453 demandes émanant des ses habitants, suivie de Sétif et Oran avec 43 demandes. Blida avec 42 dépôts, Bejaia (37), Constantine (28), Boumerdès (25), Bordj Bou-Arréridj (24) et El Oued (20), selon l'INAPI. Par pays, les USA occupent la première place au rang des déposants étrangers en Algérie comme chaque année avec 118 dépôts, suivis de la Turquie (50), des Emirats arabes unis (46), de l'Espagne (31) et du Japon (29).

L'INAPI estime, par ailleurs, que l'enregistrement des marques déposées au niveau national a connu une croissance "très satisfaisante", de plus de 100%. L'enregistrement des marques déposées au niveau national a atteint 1.046 au 1^{er} trimestre 2014 contre 411 durant la même période de 2013, soit une évolution de 154,50%, a souligné l'INAPI. Une progression de 12,25% a été également observée pour l'enregistrement des marques déposées via le système de Madrid, leur nombre s'est établi à 522 les trois premiers mois de 2014 contre 465 durant la même période de 2013. L'INAPI assure la mission de protection des droits de la propriété industrielle en offrant des services publics consistant notamment en l'enregistrement des demandes de protection des brevets d'inventions et des marques.

La loi relative à la promotion de l'investissement qui fera l'objet d'un amendement est actuellement "en cours d'élaboration", a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb. "La loi relative la promotion de l'investissement est en cours de finalisation, et on va faire vite pour l'achever", a-t-il indiqué à l'APS en marge du débat sur le plan d'action du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale (APN) précisant que ce nouveau texte impliquait d'autres partenaires représentant différents secteurs d'activités.

La nouvelle loi vise en priorité, selon M. Bouchouareb, "à débureaucratiser l'acte d'investir pour promouvoir la création d'entreprises et donc de la création de richesses".

Selon le plan d'action du gouvernement, présenté dimanche dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal à l'APN, il s'agit également à travers cette loi de "moduler" les avantages et

POUDRE DE LAIT: Les importations de l'ONIL ont augmenté de 27% en 2013

L'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) a importé à lui seul pour 552 millions de dollars de poudre de lait en 2013, en hausse de 27% par rapport à l'année précédente, a indiqué hier à Alger un représentant des Douanes algériennes.

L'ONIL qui domine le marché des importations de la poudre de lait (52%) a importé plus de 137.000 tonnes en 2013 contre environ 127.000 tonnes l'année d'avant, soit une hausse de 16%, a affirmé le chargé des statistiques au niveau du Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS), Assous Boujamaâ lors d'une rencontre-débat sur la filière lait, organisée par l'Association de protection des consommateurs et de son environnement.

En 2012, l'ONIL a importé pour 436 millions de dollars, et ce, avant que les cours de la poudre ne s'envolent sur le marché international.

Les importations de l'ONIL sont destinées exclusivement à la fabrication du lait pasteurisé conditionné en sachet vendu à un prix administré de 25 DA/litre.

Les prix de la poudre de lait ont commencé à s'envoler en octobre 2013 atteignant 505,4 dollars la tonne en février 2014, soit une hausse de 33% par rapport à la période allant de janvier à septembre 2013.

Outre la hausse de la facture des importations algériennes de poudre de lait, l'enchèreissement des prix sur le marché international a poussé les producteurs nationaux à augmenter les prix des produits laitiers engendrant même une pénurie de lait de consommation.

Toutefois, les cours de la poudre ont commencé à baisser à partir du mois de mars 2014, a indiqué M. Assous.

La facture des importations algériennes de poudre de lait est passée de 673 millions de dollars en 2005 à 1,07 milliard de dollars en 2013 sans pour autant enregistrer une forte augmentation en quantité (251.000 tonnes en 2005 contre 262.000 en 2013).

Par ailleurs, certains experts expliquent la hausse de la facture de la poudre par le fait que la production locale reste insignifiante par rapport à une demande galopante. "La filière lait n'arrive pas à évoluer malgré les différents soutiens consentis par l'Etat", estime Akli Mousouni, expert en agriculture. Parmi les facteurs avancés par cet expert, le faible rendement par vache ne dépassant pas les 12 litres en moyenne, et ce, à cause du système d'élevage archaïque et un manque d'alimentation, ainsi que le retard technologique qu'accuse le pays en matière de production et de transformation de lait. Cet expert propose de développer des élevages modulaires. Autrement dit, des fermes de 200 vaches minimum avec une conduite du cheptel informatisée et un rationnement de l'alimentation. Les importations algériennes de lait de transformation ont atteint 633,80 millions de dollars, durant les quatre premiers mois de 2014, contre 438,14 millions de dollars à la même période de l'année écoulée. L'Algérie a importé, durant cette période, 125.471 tonnes contre 116.383 tonnes à la même période de 2013. Les Algériens sont classés parmi les plus grands consommateurs de lait au monde avec 137 litres par habitant par an.

INDUSTRIE **La loi relative à la promotion de l'investissement en cours d'élaboration**

La loi relative à la promotion de l'investissement qui fera l'objet d'un amendement est actuellement "en cours d'élaboration", a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb. "La loi relative la promotion de l'investissement est en cours de finalisation, et on va faire vite pour l'achever", a-t-il indiqué à l'APS en marge du débat sur le plan d'action du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale (APN) précisant que ce nouveau texte impliquait d'autres partenaires représentant différents secteurs d'activités.

La nouvelle loi vise en priorité, selon M. Bouchouareb, "à débureaucratiser l'acte d'investir pour promouvoir la création d'entreprises et donc de la création de richesses".

Selon le plan d'action du gouvernement, présenté dimanche dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal à l'APN, il s'agit également à travers cette loi de "moduler" les avantages et

le soutien aux projets d'investissement en fonction des priorités de la politique économique de l'Etat et d'énoncer l'ensemble des avantages sectoriels à octroyer.

L'amélioration du climat des affaires ainsi que l'environnement de l'entreprise comptent parmi les priorités du gouvernement qui compte "dynamiser la mise en œuvre de sa démarche visant à encourager et à développer l'entreprise et l'investissement". Le gouvernement poursuivra, à ce titre, "la levée des contraintes" qui entravent une croissance forte et soutenue à travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et de l'investissement au triple plan des procédures, des délais et des coûts ainsi qu'à travers la concrétisation de politiques renouvelées de promotion de l'entreprise, selon le plan d'action du gouvernement.

M'sila : Saisie de plus de 12 kg de kif traité sur la RN8



Agissant sur information, les éléments de la brigade de recherche de la gendarmerie de M'sila ont interpellé, en début de semaine, deux personnes détenant 12,03 kg de kif traité dissimulés au fond d'un cabas et transportés à bord d'une voiture de marque Renault Kangoo, en provenance d'Alger et se dirigeant vers Ain Lahdjel, a-t-on appris de sources fiables. Trois autres personnes identifiées dont une en fuite sont impliquées dans cette affaire de trafic de drogue entre Alger-Tizi Ouzou et Ain Lahdjel (M'sila).

Les deux prévenus ont été présentés devant la justice et placés en détention préventive dans la journée d'hier. L'enquête judiciaire se poursuit afin de déterminer toutes les ramifications de cette activité illégale et d'éventuels complices des personnes arrêtées, précise-t-on.

Notons que le fournisseur, originaire de Tizi Ouzou, est toujours en fuite.

M.B.

EN COLÈRE APRÈS LES PROMESSES DE RELOGEMENT NON TENUES

Les habitants de la cité Mokadem observent un sit-in devant la wilaya

Les habitants du quartier Mokadem tiennent un sit-in continu depuis avant-hier devant le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les jeunes contestataires justifiaient leur action de colère par le refus des autorités de les recevoir. Ces derniers espéraient, selon leurs témoignages, qu'un responsable leur accorde un entretien afin de lui soumettre leurs doléances relatives au logement.

Aussi, et suite à ce refus essayé, les jeunes contestataires ont improvisé un sit-in devant le siège de la wilaya. Sur les lieux, les jeunes ont brûlé des pneus et posé des pierres sur la chaussée bloquant la route qui mène justement vers le bâtiment de cette administration. Se disant lésés, ces derniers affirmaient qu'ils ne mettront pas un terme à leur sit-in avant d'être reçus par les responsables concernés.

Jusqu'à hier dans l'après-midi, la fumée se dégageait encore à côté des tentes de fortune posées par les contestataires qui ont passé déjà une première nuit sur les lieux. Notons également que ces jeunes contestataires qui se limitent à un sit-in n'ont provoqué aucun incident notable. D'ailleurs, les forces de l'ordre ne sont pas intervenues depuis le début du sit-in.

K.N.A

Une collision entre deux mobylettes fait deux morts et un blessé grave

Deux personnes sont mortes et une troisième a été grièvement blessée dans une collision entre deux mobylettes, survenue mardi soir sur la RN 35, près de la nouvelle gare routière de Ain Témouchent, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile de Ain Témouchent. Conduisant les deux mobylettes, les deux victimes

âgées de 18 et 20 ans sont mortes sur le coup. Leurs corps ont été transférés vers la morgue de l'hôpital Ahmed-Medeghri, a-t-on ajouté. Le blessé grave (19 ans), qui était assis derrière le conducteur de la deuxième mobylette, a été transféré vers les urgences du même établissement hospitalier, selon le communiqué.

ALGER

La commune de Oued Koreiche fait peau neuve

La commune de Oued Koreiche, née d'un démembrement en 1984 de la mairie de Bab El-Oued, est en train de faire peau neuve grâce à une série de projets de proximité initiés par l'APC et financés par la wilaya d'Alger.



Les chantiers d'aménagement de stades de proximité, d'aires de jeux ou de jardins publics poussent comme des champignons dans les quartiers d'Oued Koreiche, une localité de 2,5 km² "coincée" entre les communes de Bab El-Oued, La Casbah, El Biar et Bouzaréah. Un nouveau cadre de vie, plus humain, est ainsi promis aux habitants des différents quartiers de la commune dont ceux de "Frais Vallon", et "Fontaine fraîche", rattachés avant le dernier découpage administratif de 1984 respectivement aux communes de La Casbah et de Bab El-Oued.

Au siège de l'APC, construite sur un ancien talus dominé par une ancienne prison, et à cheval entre la route du Frais Vallon et l'ex-cité Chevalier, les élus ne cachent pas leur fierté de voir tant de projets réellement mis en chantier, eux qui n'y croyaient pas vraiment au début de leur mandat en novembre 2012.

"Au début de notre mandat, en dépit d'un budget communal modeste, nous avons défini une bonne série de projets de proximité qui ont fait l'objet d'études, et le soutien de la wilaya nous a aidé à les mettre en chantier", se félicite le président de l'APC, Sid-Ahmed Boudissa dans un entretien à l'APS.

"Oued Koreiche est la commune qui a bénéficié le plus de projets de proximité ces derniers mois. Toutes nos sollicitations ont été jusqu'ici satisfaites par la wilaya", assure-t-il.

Sans l'intervention de la wilaya, l'APC n'a aucune possibilité de réaliser son programme: son budget 2014 s'élève à 210 millions DA, dont 160 millions DA servent à couvrir dix mois de masse salariale. Parmi ces projets, M. Boudissa cite l'aménagement du chemin de wilaya 119 reliant Triolet (Bab El Oued) à Chevallier (Bouzaréah), dont les travaux ont été inaugurés dé-

but avril. De la fenêtre de son bureau, le maire désigne fièrement les différentes parties du chantier déjà livrées (jardin public) et ceux en cours de réalisation (pose de gazon dans deux stades de proximité) dans la partie avale du CW 119, près de l'ancien quartier Scotto Nadal.

En matière d'aménagement, il faut dire cependant que le quartier de "La Carrière", une excroissance de maisons construites dans une anarchie totale près d'une carrière d'agré-gats et de la cité de Diar El Kef, et les deux nouvelles cités qui lui sont rattachées formant un ensemble de près de 10.000 habitants, s'est taillé la part du lion. Un terrain de proximité et un jardin d'enfant y sont à 80% réalisés.

A "La Carrière", il est également prévu la réalisation d'une école de 12 classes, une antenne administrative, un boulodrome, un terrain gazonné en plus de trottoirs, du bitumage de la route et des voies d'accès, et la pose d'un réseau d'éclairage public, précise le maire de Oued Koreiche.

Ailleurs, à Triplet comme à Djennane Hassan et en contrebas de La Beaucheraye, des aménagements ur-

banains sont en chantier, une crèche en cours de réalisation à "Climat de France", alors qu'à "Fontaine fraîche", un projet de complexe sportif est au stade de choix de terrain. Un terrain de proximité, une salle de sport et une antenne administrative sont inscrites au profit de "La Beaucheraye".

Bidonvilles: 1.300 baraquas dans 14 sites

En outre, l'APC compte, selon M. Boudissa, alimenter en gaz de ville des centaines de foyers de "La Carrière", "Cadaï", "Fontaine fraîche", "La Beaucheraye", "Caniot" (surnommé "Com-bodge"). "Le début des travaux de raccordement est pour bientôt", an-

nonce-t-il. S'agissant de l'emploi, quelque 250 postes ont été créés notamment dans le cadre des ateliers "Blanche Algérie" et versés dans les travaux de nettoiement et d'entretien des quartiers.

Pour autant, la première sinon la seule préoccupation des habitants de la commune, estimés actuellement à 42.000 âmes alors qu'ils étaient 46.000 en 2008, reste le logement.

Dans les quartiers et les bidonvilles de la commune Oued Koreiche, comme partout ailleurs, la population reste sur le qui-vive à l'approche de l'opération de relogement annoncée comme imminente. Quelque 230.000 logements, dont 22.000 à Alger, devraient être distribués à l'échelle nationale avant le mois de Ramadhan, selon le ministère de l'Habitat.

A Oued Koreiche, malgré le recasement d'environ 1.000 familles de plusieurs bidonvilles en 2010, les autorités locales ont recensé 1.300 baraquas dans 14 sites notamment "Beau fraisié", "La Carrière", "Djebel Koukou", "Climat de France" et "Djenane Challa".

L'opération de relogement bénéficiera à tout le monde à travers plusieurs phases", tente-t-il de rassurer. Toujours dans le secteur de l'habitat, l'APC d'Oued Koreiche compte recevoir bientôt de la wilaya son quota de logements sociaux et sociaux-participatifs, soit 2.050 demandes de logement social et 2.030 de logement participatif.

Le recasement de 2010 a fait chuter le nombre d'habitants de la commune de Oued Koreiche de 46.000 à 42.000. Les prochaines opérations de relogement vont accentuer cette tendance et vont grossir les statistiques des communes d'accueil comme Ain Benian, Birkhadem ou Birtouta.

Une superficie de 8 ha de pins d'Alep partiellement incendiée à Sidi Boumediène

Une superficie de huit hectares de pin d'Alep a été partiellement incendiée par le feu qui s'est déclaré mardi au niveau de la forêt de Sirak relevant de la commune de Sidi Boumediène, a indiqué hier la Protection civile de la wilaya de Aïn Témouchent dans un communiqué.

Une superficie de six hec-

tares de céréales située près de cette forêt a été également détruite par le feu, a-t-on ajouté. L'intervention des agents de la Protection civile a permis de sauver pas moins de 100 ha de forêt et de superficie agricole, selon la même source. Par ailleurs, le dispositif de surveillance des 18 plages autorisées à la baignade au niveau de la

APS

CLIMAT

L'UE appelle à "intensifier l'action avant 2020"

Deux jours après l'annonce par Washington de nouveaux objectifs climatiques pour 2030, l'Union européenne a souligné hier l'importance d'être également ambitieux à plus court terme, avant 2020, en ouverture d'une session de négociations sous l'égide de l'ONU à Bonn.

"Bien que nous regardions déjà tous au-delà de la décennie actuelle, il est également essentiel d'intensifier l'action avant 2020", souligne dans un communiqué Connie Hedegaard, commissaire européenne en charge du climat.

L'UE estime pouvoir atteindre une baisse de 24% de ses émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 1990, soit un meilleur chiffre que son objectif officiel de 20% qu'elle s'est fixé conjointement avec l'Islande.

L'UE estime ainsi "apporter une contribution significative" pour réduire l'écart existant entre ce que devraient faire les Etats pour contenir le réchauffement de la planète et les engagements effectivement pris par les gouvernements.

Les 12 jours de discussions

sous l'égide de l'ONU à Bonn, jusqu'au 15 juin, doivent permettre de progresser vers un nouveau pacte mondial contre le réchauffement.

Les 195 pays impliqués dans ce processus de négociations ont pris rendez-vous pour conclure fin 2015 à Paris un accord global prévoyant des engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre applicable pour tous les pays à partir de 2020.

L'objectif global est de tenter de contenir le réchauffement de la température moyenne du globe, sous le seuil de 2°C par rapport à l'époque pré-industrielle.

Selon les scientifiques, la Terre est actuellement sur la trajectoire d'un réchauffement de 4°C environ.

La session de Bonn démarrait mercredi par des discussions techniques et devait entrer dans le vif du sujet jeudi et vendredi avec la présence annoncée d'une quarantaine de ministres. Les discussions doivent notamment porter sur la nature et la portée du futur accord applicable à partir de 2020 mais aussi sur les moyens de faire davantage d'ici 2020.

INDONÉSIE

5 morts et sept disparus dans l'effondrement d'un immeuble en construction

Cinq personnes ont été tuées et sept autres sont portées disparues à la suite de l'effondrement d'un bâtiment en construction surveillé dans la ville de Samarinda, dans le Kalimantan oriental, en Indonésie, a déclaré hier un porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes.

"Sept blessés sont soignés dans un hôpital après l'effondrement mardi d'un immeuble de trois étages", a indiqué Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes, avant d'ajouter que 65 personnes avaient pu sortir saines et sauves de l'effondrement.

"L'opération de recherches et de secours des personnes ensevelies sous les décombres est en cours (...) La police, l'armée et les secouristes de l'antenne locale de recherches et de secours sont impliqués dans les efforts de secours", a indiqué M. Nugroho à l'agence Chine Nouvelle.

Une erreur dans la construction de l'immeuble serait selon lui à l'origine de l'incident.

PAYS-BAS

Explosion et incendie dans une usine Shell : 2 blessés légers

L'explosion d'un réacteur, suivie d'un incendie, dans un complexe pétrochimique du groupe Shell aux Pays-Bas, mardi soir, a fait deux blessés légers, ont annoncé les autorités locales.

«Leurs blessures sont légères», ont indiqué les autorités de la région «Brabant centre et occidental».

«L'explosion a eu lieu précisément

pendant le changement d'équipe», a ajouté la même source.

Les deux blessés souffrent de brûlures, a précisé Jac Klijns, le maire de Moerdijk (Ouest), la ville où est situé le complexe pétrochimique de Shell.

Emmenés à l'hôpital, ils pourront vraisemblablement rentrer chez eux, a ajouté M. Klijns, cité par l'agence de

presse néerlandaise ANP. Les causes de l'explosion ne sont pas encore connues.

Le complexe pétrochimique de Shell a une superficie de 320 hectares.

Le groupe anglo-néerlandais y transforme des dérivés pétroliers en matériaux utilisés dans la fabrication, entre autres, de fibres synthétiques, de peintures latex et d'anti-gel.

SOUUDAN DU SUD Des cas de choléra enregistrés hors de Juba

Des cas de choléra ont été enregistrés hors de Juba, pour la première fois depuis l'apparition de la maladie mi-mai au Sud-Soudan, où un conflit a chassé de chez eux plus d'1,3 million de Sud-Soudanais, ont annoncé mardi les autorités sanitaires.

«Désormais, nous voyons que les cas se propagent hors de Juba», a déclaré lors d'une conférence de presse le Dr Abdinasir Abubakar, chargé de la surveillance des maladies au bureau sud-soudanais de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), «nous devons faire en sorte d'être prêts à répondre à toute (nouvelle) apparition potentielle hors de Juba». Des cas ont été enregistrés à une centaine de kilomètres au sud et au sud-est de Juba, mais aussi plus loin, dans l'Etat oriental du Jonglei, à environ 350 km au nord de Juba, ainsi que dans deux régions de l'Etat du Haut-Nil (nord-est), frontalier du Soudan, a indiqué le ministre sud-soudanais de la Santé Riek Gai Kok.

Le Jonglei et le Haut-Nil ont été les théâtres d'intenses combats depuis le début du conflit qui a éclaté mi-décembre sur des lignes ethniques au sein de l'armée sud-soudanaise entre troupes respectivement loyales au président Salva Kiir et à son ancien vice-président Riek Machar. Jusqu'ici 1.124 cas de choléra, dont 27 mortels ont été enregistrés, a précisé le ministre et "il y a une baisse" du nombre de cas enregistrés chaque jour. «Mais cela ne veut pas dire que la propagation est contenue, nous devons poursuivre nos efforts», a souligné le Dr Abdinasir. L'apparition du choléra fait craindre une vaste épidémie au Sud-Soudan, où plus d'un million de Sud-Soudanais déplacés survivent sans eau potable. Le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par un vibrio, qui peut provoquer la mort en quelques heures en l'absence de traitement. Il se propage facilement notamment dans les zones dépourvues d'infrastructures de base - eau propre, toilettes, assainissement - tels que les bidonvilles ou les camps de réfugiés, souvent surpeuplés.

APS

FORÊTS

La moitié des espèces mondiales menacées



Des cas de choléra ont été enregistrés hors de Juba, pour la première fois depuis l'apparition de la maladie mi-mai au Sud-Soudan, où un conflit a chassé de chez eux plus d'1,3 million de Sud-Soudanais, ont annoncé mardi les autorités sanitaires.

«Désormais, nous voyons que les cas se propagent hors de Juba», a déclaré lors d'une conférence de presse le Dr Abdinasir Abubakar, chargé de la surveillance des maladies au bureau sud-soudanais de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), «nous devons faire en sorte d'être prêts à répondre à toute (nouvelle) apparition potentielle hors de Juba». Des cas ont été enregistrés à une centaine de kilomètres au sud et au sud-est de Juba, mais aussi plus loin, dans l'Etat oriental du Jonglei, à environ 350 km au nord de Juba, ainsi que dans deux régions de l'Etat du Haut-Nil (nord-est), frontalier du Soudan, a indiqué le ministre sud-soudanais de la Santé Riek Gai Kok.

Le Jonglei et le Haut-Nil ont été les théâtres d'intenses combats depuis le début du conflit qui a éclaté mi-décembre sur des lignes ethniques au sein de l'armée sud-soudanaise entre troupes respectivement loyales au président Salva Kiir et à son ancien vice-président Riek Machar. Jusqu'ici 1.124 cas de choléra, dont 27 mortels ont été enregistrés, a précisé le ministre et "il y a une baisse" du nombre de cas enregistrés chaque jour. «Mais cela ne veut pas dire que la propagation est contenue, nous devons poursuivre nos efforts», a souligné le Dr Abdinasir. L'apparition du choléra fait craindre une vaste épidémie au Sud-Soudan, où plus d'un million de Sud-Soudanais déplacés survivent sans eau potable. Le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par un vibrio, qui peut provoquer la mort en quelques heures en l'absence de traitement. Il se propage facilement notamment dans les zones dépourvues d'infrastructures de base - eau propre, toilettes, assainissement - tels que les bidonvilles ou les camps de réfugiés, souvent surpeuplés.

APS

d'arbres, arbustes, palmiers et bambous parmi les plus utilisées par l'homme - sur les 80.000 à 100.000 estimées dans le monde.

Seules 700 espèces font l'objet d'une amélioration active par la sélection et la reproduction. «Ce qui signifie que moins d'un pour cent de toutes les espèces forestières existantes sont évaluées en vue d'une amélioration de leur production et de leur adaptabilité».

Pourtant, souligne l'organisation, les forêts contribuent au renforcement de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté par la fourniture de miel, légumes-feuilles, fruits, graines, noix, racines, tubercules et champignons.

CHINE 22 morts dans un accident minier

Au moins 22 personnes ont trouvé la mort mardi dans un accident minier à Chongqing, dans le sud-ouest de la Chine, a rapporté l'agence de presse Chine nouvelle. Les autorités locales ont présenté l'accident, dans l'après-midi à la mine de charbon de Yanshitai près de Chongqing dans le district de Wansheng, comme étant "dû au gaz", a précisé l'agence.

Seul six des 28 mineurs qui travaillaient dans la mine au moment de l'accident ont réussi à se mettre à l'abri. Les accidents dans les mines sont très fréquents en Chine, principal consommateur de charbon dans le monde. En avril 20 personnes ont été tuées lorsqu'une mine dans la province du Yunnan (sud-ouest) a brusquement été inondée.

SANTÉ-MATERNITÉ

Plus de 70 pays en manque cruel de sages-femmes

Au total 73 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine manquent cruellement de sages-femmes, indique un rapport publié mardi par des organisations internationales. Pour le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), la Confédération internationale des sages-femmes (ICM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et leurs partenaires, "il est nécessaire d'établir de nouvelles stratégies pour faire face à ces insuffisances et sauver des millions de vies de femmes et de nouveau-nés".

Des investissements dans l'éducation et la formation des sages-femmes conformément aux normes internationales convenues peuvent générer -- selon une étude menée au Bangladesh -- un rendement de 1,600% sur l'investissement", assurent les organisations.

Les sages-femmes font d'énormes contributions à la santé des mères et des nouveau-nés ainsi qu'au bien-être de communautés entières. L'accès à des soins de santé de haute qualité est un droit humain fondamental", souligne le rapport.

En dépit d'un recul constant de la mortalité maternelle dans les 73 pays couverts par le rapport (3% de moins par an depuis 1990) et de la mortalité néonatale (1,9% de moins par an depuis 1990), ces pays ont besoin de faire davantage pour remédier à la grave pénurie de soins de sages-femmes.

Les remarques sur le poids des enfants augmentent leur risque d'obésité

Les parents doivent prendre des pincettes quand ils font la morale à leur enfant sur leur corpulence. Cela peut jouer sur leur poids à l'âge adulte.

On le sait, certaines critiques au cours de l'enfance laissent une trace parfois indélébile à l'âge adulte. Il en est ainsi des remarques qui portent sur le poids. "Tu es trop rond(e)", "tu es trop gros(se)". Les remarques négatives assénées aux enfants sur leur corpulence, même si elles ne sont pas fondées, peuvent peser lourd sur le moral de l'enfant. Et peuvent inconsciemment les mener vers l'obésité à l'âge adulte. En effet, la pression et les moqueries de l'entourage entraînent parfois une angoisse et un mal-être qui peuvent se muer en trouble du comportement alimentaire plus tard.

Une étude parue dans la revue JAMA Pediatrics a mesuré ce risque : les filles de 10 ans qui entendent dire par leurs proches qu'elles sont grosses ont plus tendance à être obèses à l'âge de 19 ans que les filles qui ont grandi sans subir de jugement négatif sur leur poids.

Ces observations ont été vérifiées quel que soit le poids des fil-

lettes à 10 ans. Janet Tomiyama, professeur de psychologie à l'université de Californie, à Los Angeles, s'est basée sur les données recueillies pendant neuf ans auprès de 2 300 filles. Celles-ci avaient dû dire si elles avaient essayé des critiques sur leur poids de la part de membres de leur famille ou de leur entourage (petit ami, camarade d'école, etc).

Bilan des courses, les participantes critiquées par un membre de leur famille étaient 1,6 fois plus exposées au risque d'obésité à 19 ans que les autres. Quand les reproches venaient de l'extérieur du cercle familial, le risque d'obésité était augmenté de 1,4. "Le fait de blâmer les personnes sur leur poids peut être contre-productif, explique au Los Angeles Times Janet Tomiyama, auteur de l'étude. Cela peut être démoralisant. Et nous savons que lorsque les personnes se sentent mal dans leur peau, elles cherchent souvent un refuge dans la nourriture".



Obésité infantile : manger en famille réduit les risques

Leenfants qui prennent leur petit-déjeuner et leur diner avec leurs parents présentent entre 30 et 40% moins de risques de devenir obèses. La supervision de l'équilibre alimentaire par un adulte en serait la raison.

Passer un repas en famille n'est pas seulement l'occasion de partager un moment avec ses proches, il permettrait aussi de surveiller l'alimentation des plus jeunes. Une étude a été menée par des chercheurs norvégiens de l'université d'Agder sur plus de 8 000 enfants vivant en Norvège, aux Pays-Bas, en Grèce, en Belgique, en Hongrie, en Espagne, en Suisse et en Slovénie.

Les résultats, présentés lors du Congrès européen contre l'obésité, révèlent que les enfants consommant leur petit déjeuner en compagnie d'au moins un des deux pa-



rents, entre cinq et sept fois par semaine, ont 40% moins de risques de devenir obèses que les autres. Le dîner en famille aurait également un impact, même si un peu plus léger, à 30%. Le déjeuner n'aurait aucune incidence sur les risques de surpoids et obésité.

Manger en compagnie d'au moins un parent permet aux enfants de ne pas partir à l'école le ventre vide le matin. Entre autres, le père ou la mère peuvent surveiller l'équilibre alimentaire de la famille. "Les enfants mangent plus lentement avec leurs parents car ils sont dans la conversation et ils ingurgitent moins leur nourriture. Et les parents que ce soit consciemment ou inconsciemment supervisent ce qu'ils mangent", conclut Tam Fry, porte-parole du Forum national sur l'obésité.

Les tomates préviendraient le risque d'infarctus

Une alimentation riche en tomates réduirait le risque d'infarctus, selon des chercheurs finlandais.

Manger des tomates pour éviter des infarctus ? C'est ce que suggère une étude publiée dans la revue Neurology. Les scientifiques finlandais ont mesuré le taux sanguin de lycopène, l'antioxydant qui donne sa couleur rouge à la tomate chez 1 031 hommes âgés de 46 à 65 ans. Ces volontaires ont été suivis pendant douze ans. Au final, les personnes qui avaient un taux important de lycopène dans le sang ont diminué leur risque d'infarctus de 59 %. Le lycopène se trouve dans les

tomates mais aussi les poivrons et les melons d'eau. Il aiderait à éviter la dégénérescence cellulaire et empêcherait la formation de caillots sanguins, qui constituent la principale cause d'infarctus. Cet antioxydant aurait également des vertus protectrices contre le cancer de la prostate.

Manger une portion de tomates suffirait à jouter des bienfaits protecteurs du lycopène. Et il ne s'agit pas uniquement des tomates cuites. Si celles-ci sont les principales sources en lycopène, cela marcherait aussi avec les produits dérivés de la tomate sont aussi des sources importantes : jus de tomate, ketchup,

sauce tomate, soupe, tomate en conserve... Même les pizzas qui ont de la tomate dans leur garniture ! "Cette étude ne doit pas dissuader les gens de manger d'autres types de fruits et légumes", qui disposent d'autres bienfaits pour la santé, rappelle l'étude. Une bonne alimentation peut aider à prévenir les risques d'infarctus. Mais elle ne pourra rien pour réduire le stress, facteur de risque d'infarctus. Une récente étude a montré que les personnes stressées au travail augmentent leur risque de faire un infarctus de 23%. Une bonne raison pour apprendre à rester zen au boulot !



Le coronavirus MERS est mortel et il va être difficile à arrêter

Voilà plus d'un an et demi que les experts des maladies infectieuses surveillent une nouvelle maladie avec inquiétude: le coronavirus MERS (MERS-CoV). Il s'agit de la dernière menace infectieuse mondiale en date -mais elle est encore ignorée du plus grand nombre d'entre nous.

Cela pourrait vite changer. On a signalé de nouvelles infections en Malaisie, en Grèce, aux Philippines et en Egypte. Les Etats-Unis sont récemment devenus le seizième pays touché avec un cas de coronavirus MERS: un professionnel de santé américain qui avait précédemment vécu et travaillé à Riyad (Arabie saoudite).

MERS est l'acronyme de «Middle East respiratory syndrome», ou syndrome respiratoire du Moyen-Orient. La maladie est provoquée par un virus cousin du Sras, coronavirus qui, en 2003, avait fait environ 900 morts et paralysé les systèmes hospitaliers de Chine, de Hong Kong, du Vietnam et du Canada, privant par là même l'économie mondiale de plusieurs milliards de dollars. L'épidémie canadienne s'était déclarée à Toronto, la ville de résidence; j'ai couvert l'actualité du Sras, de son (inquiétant) commencement à son (épuisant) dénouement.

Les informations parvenant d'Arabie saoudite sont limitées, et il est difficile de se prononcer avec certitude à distance; néanmoins, il me semble que l'épidémie de MERS qui frappe les hôpitaux saoudiens ressemble par bien des côtés à celle du Sras à Toronto. Le MERS ne semble certes pas se propager aussi facilement que le Sras, ce qui est une chance; précisons toutefois que le Sras ne se propageait pas particulièrement vite, et qu'il a néanmoins représenté un problème de taille.

Faut-il avoir peur des dromadaires?

Comme son nom l'indique, la majorité des cas de «syndrome respiratoire du Moyen-Orient» ont été observé dans cette région, dans des pays comme le Qatar, les Emirats Arabes Unis, la Jordanie et notamment l'Arabie saoudite, qui faisait état de 483 cas et de 142 morts lors du bilan du 11 mai 2014 –soit 80% des infections connues. Pour l'heure, l'ensemble des cas déclarés sont, directement ou non, associés à sept pays du Moyen-Orient.

Chose étrange: si la majorité des cas ne semblent concerner qu'une poignée de pays, le virus en lui-même est beaucoup plus répandu. On a détecté la présence du coronavirus MERS chez des dromadaires sur de vastes zones géographiques –or on estime que ce virus pourrait être transmis à l'homme via cet animal. On a retrouvé des dromadaires présentant des signes d'infections anciennes jusque dans les îles Canaries, ainsi qu'en Tunisie, en Ethiopie, au Nigéria et au Kenya.

Lorsque le Sras s'en est pris à l'homme, il a fait une entrée en fanfare; il se multipliait dans des hôpitaux aux quatre coins du monde avant même que l'on ait eu le temps de lui donner un nom. Le MERS prend son temps, lui. Le nouveau virus a été identifié par un médecin égyptien officiant en Arabie saoudite ainsi que par des chercheurs d'un laboratoire néerlandais qu'il avait sollicités pour en savoir plus; c'était en juin 2012. Mais ce n'est que plusieurs mois plus tard, en septembre, qu'un Qatari gravement malade a été admis dans un hôpital londonien. Le virus avait ravagé ses poumons. Faute de traitement efficace, il décéda après neuf mois d'hospitalisation.

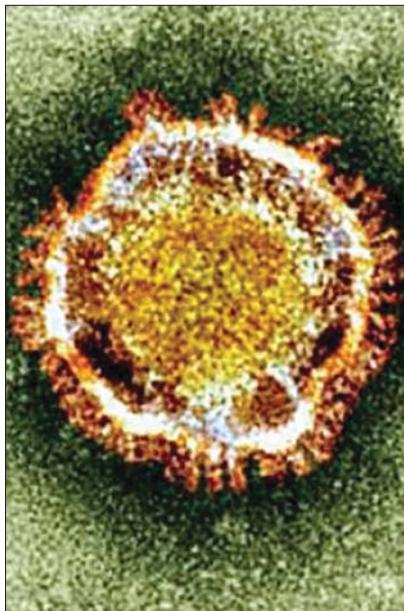
Une mortalité impressionnante

Les premiers décès –qui faisaient suite à d'épouvantables tableaux cliniques –furent une source d'angoisse pour les responsables de santé publique et pour les chercheurs qui analysaient l'évolution de la situation. Il y a plus d'un an, un responsable qui avait suivi les premiers cas m'a ainsi donné ce conseil:

«N'attrapez-pas ce virus. Il n'est pas tendre avec les humains.»

La plupart des premiers malades ont succombé à leur infection, mais durant l'année écoulée, plusieurs cas bénins –et parfois même sans symptômes –ont pu être observés. Reste qu'à ce jour, près de 30% des malades infectés par le coronavirus n'ont pas survécu. Une proportion qui serait ahurissante pour n'importe quelle maladie, et qui l'est d'autant plus lorsque cette maladie touche la fonction respiratoire et qu'elle se répand de la même manière que les virus du rhume et de la grippe (mais pas aussi facilement, heureusement, ces derniers s'étant complètement adaptés à l'homme). A titre de comparaison, le Sras avait en son temps emporté 11% des personnes infectées.

Les cas bénins récemment observés tendent à confirmer l'intuition que les experts ont depuis longtemps: la véritable proportion des cas mortels serait plus basse qu'on ne le pense, et ce parce que les médecins ne demandaient jusqu'ici un dépistage du nouveau virus que chez les malades atteints d'une pneumonie aiguë. De fait, cette proportion est en baisse, passant de plus de 50% à 28,5% (estimation récente du Centre européen pour la prévention



et le contrôle des maladies). D'un point de vue épidémiologique, le MERS ressemble sans doute à un iceberg –et les cas les plus graves font ici figure de partie émergée. Mais aucun des pays concernés ne mène des tests de dépistage à grande échelle pour prendre la mesure de l'infection; il est donc impossible de savoir à quel point la proportion exacte des décès parmi les personnes infectées est inférieure aux chiffres connus.

Une progression inquiétante

C'est l'une des nombreuses questions sans réponse du MERS. Une autre est plus urgente: comment expliquer l'extraordinaire recrudescence d'infections au cours des dernières semaines? Le nombre total des cas observés a plus que doublé au cours du mois dernier. L'Arabie saoudite a fait état de 250 nouveaux cas depuis le début du mois d'avril; avant cette date, seuls 207 cas avaient été signalés dans le monde.

Cette forte progression pourrait s'expliquer de diverses manières. Il pourrait s'agir d'une hausse saisonnière. Certaines des infections observées dans des hôpitaux d'Arabie saoudite et des Emirats Arabes Unis ont peut-être été transmises directement de personne à personne.

Une hausse du nombre de demandes de dépistage

On observe également une recrudescence de cas exportés. Un Malaisien a contracté le virus en Arabie saoudite pendant un pèlerinage; il a succombé à la maladie après son retour. Un Grec résidant à Jeddah (Arabie saoudite) est parti pour Athènes après avoir été infecté; la maladie a été diagnostiquée en Grèce. La Jordanie et l'Egypte ont détecté des cas chez des personnes en demande de soins originaire d'Arabie saoudite. Un professionnel de la santé travaillant dans un hôpital de Riyad s'est rendu à Chicago via Londres avec un virus dans les poumons. Une fois arrivé à Chicago, il a pris un bus pour l'Indiana, où il a consulté un médecin.

Finalement, l'homme n'avait pas contracté le virus MERS-CoV et a pu sortir de l'hôpital le 9 mai. Mais les responsables de santé publique locaux ont dû partir à la recherche des personnes qui sont entrées en contact avec l'homme pendant son voyage, de manière à savoir si elles présentaient des symptômes; une tâche conséquente, réalisée avec l'aide des Centers for Disease Control and Prevention d'Atlanta. Une cinquantaine d'employés de l'hôpital ont été placés en isolement à domicile, seul moyen d'enrayer tout enchaînement des infections en cas d'apparition de symptômes du MERS. Autant de mesures particulièrement coûteuses –et tout cela parce qu'on soupçonnait qu'un homme avait contracté un virus en Arabie saoudite.

La faute au lait de dromadaire ? A l'urine de dromadaire?

Ce type de situation va se répéter. L'Organisation mondiale de la santé l'a récemment annoncé en révisant son évaluation des risques liés au MERS. Le Dr Kamran Khan, spécialiste des maladies infectieuses à l'Université de Toronto, étudie la façon dont les maladies se propagent à travers le monde via les voyages en avion. Le MERS l'inquiète: d'innombrables travailleurs étrangers résident dans la région, et les millions de pèlerins musulmans affluent chaque année des quatre coins du monde pour se rendre dans les villes saintes de la Mecque et de Médine. Le nombre des pèlerins va d'ailleurs augmenter dans les prochaines semaines: le Ramadan approche (il commencera à la fin du mois de juin). Le Dr Khan explique:

«Si l'on s'en tient aux probabilités, plus l'épidémie persiste, plus il y a de risques pour qu'elle touche d'autres régions du monde et qu'elle y provoque ce type de problèmes sanitaires et économiques.»

Les experts voudraient que le virus soit contenu, chassé de la population humaine et renvoyé dans la nature. Mais cela ne va pas être facile.

S'il est clair aujourd'hui que les dromadaires sont l'une des principales composantes de l'épidémie, il est impossible d'affirmer que ce sont les seules sources de contamination chez l'homme.

Par ailleurs, personne ne sait comment les dromadaires infectent les malades. La transmission est-elle imputable à la consommation de lait (ou de fromage) de dromadaire non pasteurisé? Ou à la consommation d'urine de dromadaire, à laquelle certains habitants du Moyen-Orient attribuent des vertus médicinales? A moins qu'il s'agisse de la consommation de viandes de cet animal? Et qu'en est-il des malades qui affirment ne pas être entrés en contact avec un dromadaire; comment ont-ils été infectés?

Les dromadaires sont particulièrement importants et chérissés au Moyen-Orient. Ils y sont des bêtes de somme, des sources de subsistance et même des animaux de compagnie. Cela signifie que dans ce cas précis, les méthodes généralement employées pour contenir la transmission à l'homme d'un virus présent chez l'animal seraient inenvisageables.

En 1997, Hong Kong avait abattu tous les poulets de la ville pour enrayer la première épidémie humaine de la grippe aviaire H5Ni. Pendant l'apparition de l'épidémie de Sras, la Chine a organisé un abattage massif de civettes, animaux proches du raton-laveur, qui étaient impliqués dans la transmission du virus vers l'homme.

Mais personne ne pourrait autoriser un abattage massif de dromadaires –et c'est une bonne chose, si l'on en croit Ben Embarek, spécialiste de la sécurité alimentaire affecté au dossier MERS par l'OMS.

Comprendre comment le virus se transmet

«Abattre les dromadaires ne résoudrait pas le problème», explique-t-il. Selon lui, on ferait venir des dromadaires d'Afrique pour remplacer les animaux disparus, et ceux-ci finiraient certainement par contracter le virus à leur tour. «Cette solution ne serait donc ni sage, ni simple à mettre en place, et serait même insensé de bout en bout. Cette option n'est donc tout simplement pas envisageable.»

De la même manière, il sera assez difficile de convaincre les habitants de la région de prendre un peu de distance avec leurs dromadaires.

«Il est toujours extrêmement difficile de bouleverser les habitudes, explique Ben Embarek. Il nous faut absolument comprendre et identifier l'ensemble des conditions qui exposent les gens au virus, alors nous ciblons les pratiques et les comportements les plus centraux et nous tentons de les modifier.»

Il n'existe à ce jour aucun traitement médicamenteux pour lutter contre le MERS (et il n'existera visiblement pas de vaccin avant bien longtemps). Aussi les autorités sanitaires suivent-elles la situation de près. Elles espèrent que les nouveaux cas d'infections vont diminuer après la fin du printemps –qui pourrait bien être la saison préférée du MERS. Et redoutent de voir le virus se transmettre plus facilement de personne à personne, ce qui conduirait à une accélération rapide et à une extension du mal.

La vérité, c'est que nous n'avons aucun moyen de savoir ce que nous réserve le syndrome respiratoire du Moyen-Orient. Restons vigilants.

Helen Branswell
Traduit par Jean-Clément Nau

Un criminel nommé Achiary

PAR AMAR BELKHODJA (*)

«Dans l'enfer de Guelma, l'épouvrante s'amplifie. Au nom de la République, à l'ombre de la bannière tricolore, la terreur s'instaura. Les exécutions collectives commencèrent au rythme rapide des mitrailleuses en action. Le sang musulman, un sang généreux, versé à flots pour l'honneur de la France et l'affranchissement de l'humanité, continua à couler pour le plus grand profit du plus grand reich colonialiste». (Abdelkader Safir - *Egalité* du 29 septembre 1947).



«Rien de solide ni de durable ne peut être construit sur la contrainte, la violence et l'assassinat». (Ahmed Hadj Ali - Membre du Bureau politique UDDMA - *La République algérienne* n° 352 du 15 mai 1953 - Article intitulé : un douloureux anniversaire : 8 mai 1945 - 8 mai 1953).

Au lendemain de l'indépendance nationale - juillet 1962 - les massacres de mai et juin 1945 n'auront que très peu de place dans les manuels scolaires. A croire que les «leçons d'histoire» furent puisées chez les complices d'une France coloniale qu'il ne fallait pas trop accabler de grands crimes contre l'humanité. Et voilà que vaille, les 45 000 victimes de Guelma, Sétif et Kherrata furent banalisées par cette parimonie de l'écriture historiques compensée - heureusement - par des journalistes postindépendance qui accomplirent des investigations riches et combien méritoires.

Toutefois ces escapades qui interpellent l'Histoire à venir déposer à la barre, nous éloignent quelque peu de notre sujet principal : les massacres de mai et juin 1945. Et, malheureusement, à ce niveau aussi, lesabcès de fixation ont commis des ravages sur la mémoire aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte ; tout simplement parce que le drame de notre peuple ne fut pas abordé et traité avec l'intérêt qu'il méritait. Les conséquences de ce «désintérêt historique» se résument dans deux attitudes qui ont bloqué toute forme de questionnement. La première nous renvoie à cette image simpliste que nous avons dans l'interprétation des faits et des événements de l'Histoire.

Ainsi par exemple, des compatriotes, profanes ou avertis, des jeunes pour la plupart, qu'il nous a été donné de croiser, ont toujours cru et maintiennent fortement dans leur esprit que les 45 000 Algériens - tous âges et tous sexes confondus - furent anéantis en une seule journée, c'est-à-dire le 8 mai 1945. Et pourtant... «La milice étant officiellement dissoute (18 mai) les violences civiles ralentirent fortement, mais ne cessèrent pas dans les petits centres de la région. Elles durèrent jusqu'à la fin du mois de juin 1945, ce que reconnaît le juge d'instruction du tribunal militaire de Constantine chargé de l'affaire après le transport de justice qu'il effectua à Guelma en janvier et février 1946» (Jean-Pierre

Peyroulou - p. 176). Le même auteur précise en sus «Le mois de juin demeurera meurtrier. Le chef de bataillon Hubin, commandant le 50e bataillon mobile de tirailleurs marocains rapporte dans son rapport sur le mois de juin avoir vu «les équipes de tueurs composées de Français et de prisonniers italiens se promener dans le pays, tuant bestialement sans contrôle ni jugement et par centaines tous les indigènes qui se présentaient devant eux» (Jean-Pierre Peyroulou - p. 181).

Ceci dit en ce qui concerne le premier comportement relatif à la durée de l'hécatombe dans le temps, la deuxième attitude, aussi compromettant que la première, c'est celle qui a trait à une absence de questionnement, à savoir pourquoi le drame est toujours évoqué à travers les MORTS mais jamais par des blessés.

Nous tenterons de répondre à ces deux questions. D'emblée, il faut affranchir la conscience que le massacre a débuté le 8 mai 1945 et va se poursuivre jusqu'au mois de juin et, selon certains écrits, jusqu'à juillet 1945. En 1946, des parlementaires algériens, proposant une résolution suggérant la mise en place d'une commission d'enquête, signalent la durée des événements dans le temps : «L'assemblée nationale constitutive décide de procéder à une enquête sur les causes, le déroulement et les responsabilités dans les événements de mai, juin et juillet 1945 en Algérie, et de nommer à cet effet une commission de douze membres». (*Egalité* n° 36 du 18 août 1946). Ceci expliquant cela, l'étendue du massacre dans le temps et dans l'espace explique l'ampleur et le bilan si lourd de la tuerie collective. Les blessés, on ne voulait pas qu'il y en ait. Seule la mort était formellement programmée. Sans pitié pour les blessés. Il faudra les achever. La milice a bien acheté des Algériens terrassés par le typhus sur leur lit de mort. Une pire lâcheté. Où faudrait-il bien aller la chercher ? Certains lecteurs ou historiens, sur l'une ou l'autre des deux rives, m'accuseraient de laisser le sentiment et l'émotion l'emporter sur l'objectivité, la raison et la rigueur. Cependant je suis en droit de répliquer qu'il est très mal aisés d'afficher une froideur face à tant de mal fait aux algériens et aux horreurs qu'ils ont subis par le fait que le racisme primaire et virulent est re-

venu subitement à la surface pour rappeler le «classement» aux appartenances ethniques. Le peuple vaincu n'avait droit à quoi que ce soit depuis 1830 et en 1945, son seul droit était de mourir. Abdelkader Safir - un talentueux et brillant journaliste - qui consigna des témoignages alors que le sang des algériens était encore chaud, les souvenirs vifs et les blessures béantes, a pu reconstruire l'appel au meurtre propagé par une milice criminelle et raciste. Reproduisons donc à l'attention de ceux qui ne le savent pas encore ce «morceau choisi» puisé chez une communauté qui a toujours refusé d'être intégrée à la majorité, en refusant en même temps à celle-ci de lui être assimilée :

«Ohé, fonctionnaires, ouvriers, colons, hommes, jeunes gens et même vous, femmes d'origine française, maltaise, italienne, espagnole, ou tout autre - qu'impose ! Pourvu que vous soyez Européens - Venez ! Unissez-vous, Venez au salut de vos privilégiés aujourd'hui menacés. Accourez donc ! Voici des révolvers, des fusils, des mousquetons, des mitrailleuses en nombre ! Choisissez, prenez, armez-vous au nom du colonialisme généreux et humain et tuez-nous tous ces Arabes, ces vaincus de 1830, ces va-nu-pieds, ces haillonneux, ces ventre creux, faits pour vous servir et qui osent maintenant parler de droits des gens, de dignité humaine et poussent la prétention jusqu'à vouloir être nos égaux et vivre comme des hommes sur cette terre d'Algérie qui doit nous appartenir pour l'éternité». (Cité par Abdelkader Safir - *Egalité* n° 94 du 12 septembre 1947). La réaction si violente de l'armée française qui engage derrière elle une milice haineuse et portée sur le crime, tend, pour certains historiens français, à se justifier par cette peur manifestée par une minorité de pieds noirs, qui craint d'être menacée par une majorité de musulmans, fanatisés et qui déclarent la guerre «sainte» que l'historiographie a qualifiée en tant que telle. La peur est amplifiée et accentuée par une rumeur reprise plus tard dans un livre (Paul Reboux) qui avertissait qu'il n'y avait pas d'autre alternative que «la valise ou le cercueil». Menace exhumée à nouveau par l'OAS en 1962 et qu'on voulut attribuer au FLN pour inciter la communauté française d'Algérie à quitter au plus vite le pays.

Charles-André Julien aborde la question en apportant des précisions : «Il semble que ce soit après l'affaire de Sétif que se répandit le slogan désormais célèbre : «La valise ou le cercueil». Reboux- Notre, qui lui donne crédit, signala «la petite inscription que l'on a pu voir sur les murs de certains villages d'Algérie» pp. 27-28 mais ne constata personnellement le fait nulle part. Les journaux d'Algérie, si avides de documents contre les nationalistes, ne publièrent aucune photographie. Le nationaliste ne prit pas la formule à son compte. Au surplus, pendant la guerre, beaucoup d'Européens crurent que le FLN l'avait inventée (...) Je crois que le slogan est un produit non de l'hostilité des Algériens mais de la psychose des colons». (Charles-André Julien - *L'Afrique du Nord en marche* - p. 378 - Julliard - 1972). En 1945, entre «la valise et le cercueil», une troisième «alternative» consistait à agir rapidement pour «massacer les massacrés». La vérité est que les émeutes et les attaques de colons n'avaient outrepassé trois journées seulement avec un bilan de 102 morts (Rapport Tubert) parmi la communauté française d'Algérie. Au-delà du 11 mai 1945, aucune victime parmi les français d'Algérie ne fut à déplorer. La chasse à l'arabe est ouverte, l'amian est refusé. C'est ainsi qu'il faudra affirmer aujourd'hui que les massacres de mai et juin 1945 s'identifient à une véritable opération génocidaire décidée manu-militari sur un espace déterminé et limité par des circonstances très particulières.

Ce n'est pas parce que la tuerie collective ne s'était pas étendue sur l'ensemble du territoire que l'on s'abstiendrait d'évoquer ici qu'il s'agissait bel et bien d'un acte génocidaire contre une communauté établie, d'une part dans région composée de Sétif et Kherrata et, d'autre part, dans une deuxième région, pourtant éloignée du théâtre initial du drame, la région de Guelma. Que l'armée française, exécutant les ordres du général de Gaulle, ait décidé qu'il n'y ait pas de blessés et uniquement des morts parmi les algériens, cela dénote amplement du comportement délibéré et prémedité des auteurs des sinistres exploits et de la conduite des tueries par un criminel de sinistre mémoire : André Achiary.

A suivre

USA-ÉGYPTE**Washington encourage le nouveau gouvernement égyptien à procéder à "une réforme des droits de l'homme"**

Les Etats-Unis ont affiché hier leur impatience à travailler avec le nouveau gouvernement du président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, l'encourageant à procéder à "une réforme des droits de l'homme".

"Washington est impatient de travailler avec Sissi pour faire avancer notre partenariat stratégique et les nombreux intérêts communs aux Etats-Unis et à l'Egypte", a annoncé la Maison-Blanche dans un communiqué ajoutant que le président Barack Obama "s'entretiendra dans les prochains jours avec l'ancien chef de l'armée", devenu mardi président d'Egypte. Dans son communiqué, la Maison-Blanche a encouragé le nouveau gouvernement de Sissi à accélérer les réformes concernant les droits de l'homme". "Nous avons fermement exprimé nos inquiétudes concernant les limites de la liberté de manifestation pacifique, d'association et



d'expression et appelé le gouvernement à garantir ces libertés et ces droits à tous les Egyptiens", a-t-elle ajouté. "Nous invitons le président élu et le gouvernement à adopter les réformes nécessaires pour gouverner dans la responsabilité et la transparence, garantir la justice à chaque individu, et démontrer sa détermination dans la protection des droits universels de tous les Egyptiens", a encore dit la Maison-Blanche. Avant les législatives pré-

vues plus tard dans l'année, Washington invite l'Egypte à améliorer le déroulement des élections à l'avenir. "Une vraie démocratie est fondée sur l'Etat de droit, les libertés civiques, et un débat politique ouvert", selon le texte. Abdel Fattah al-Sissi, qui dirige de facto l'Egypte depuis qu'il a destitué le président Mohamed Morsi il y a 11 mois, a été proclamé officiellement mardi président, avec 96,9% des suffrages.

LIBYE**3 soldats tués dans un attentat contre le QG d'un général dissident**

► Trois membres de la force paramilitaire du général dissident Khalifa Haftar ont été tués hier dans un attentat suicide à la voiture piégée contre un de ses quartiers généraux dans l'est de la Libye, a indiqué un des commandants de cette force.

"Un attentat suicide à la voiture piégée a été perpétré contre une villa où nous étions réunis.

Trois soldats ont été tués", a indiqué le général Sagr Al-Jerouchi, "chef des opérations des forces aériennes" loyales au général Haftar, af-

firmant que ce dernier, présent dans la maison au moment de l'attaque, était sain et sauf.

Khalifa Haftar, un général à la retraite qui se présente comme le chef de l'armée nationale" et a bénéficié pour son opération de la défécution d'officiers et d'unités de l'armée, affirme vouloir débarrasser le pays des "terroristes".

Son opération, lancée le 16 mai à Benghazi (Est) a été qualifiée de "tentative de coup d'Etat" par les autorités libyennes.

Le général dissident Khalifa Haftar échappe à un attentat

► Le général dissident Khalifa Haftar a échappé hier à un attentat à la voiture piégée contre un de ses quartiers généraux dans l'est de la Libye dans lequel trois de ses hommes ont péri, a indiqué un de ses commandants. "Un attentat à la voiture piégée a été perpétré contre une villa où nous étions réunis. Trois soldats ont été tués", a indiqué le général Sagr Al-Jerouchi, "chef des opérations des forces aériennes" loyales au général Haftar, soulignant que ce dernier, présent dans la maison au moment de l'attaque, était "sain et sauf". M. Jerouchi a indiqué avoir été lui-même "légèrement blessé" dans l'attentat, qui a eu lieu près de Benghazi, la grande ville de l'Est libyen.

Il s'agit de la première attaque visant Khalifa Haftar, un général dissident de 71 ans, qui a lancé le 16 mai à Benghazi une offensive destinée, selon lui, à éradiquer les "groupes terroristes".

RDC**Il faut «maintenir la menace militaire» sur les rebelles hutu rwandais**

Le chef de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo, Martin Kobler, a estimé mardi qu'il était "important" de «maintenir la menace militaire» sur les rebelles hutu rwandais, dont une faible partie a fait reddition vendredi dans l'est congolais.

La Monusco et la communauté internationale vont soutenir le «processus de redditions» des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et sont prêtes à leur laisser «un peu de temps» pour se rendre, mais à terme la reddition doit être «crédible, totale», a insisté M. Kobler.

Concomitamment, il est «impor-

tant de maintenir la menace militaire» contre les FDLR, a-t-il précisé, s'exprimant dans une conférence de presse avec les envoyés spéciaux pour la région des Grands Lacs de l'ONU, de l'Union africaine, de l'Union européenne et des Etats-Unis. Les envoyés spéciaux espèrent d'autres redditions, «mais nous sommes aussi d'accord que c'est nécessaire aussi d'avoir l'option militaire parce que c'est un problème qui a duré trop longtemps», a souligné Mary Robinson, chargée des Grands Lacs pour l'ONU.

Les FDLR sont accusées d'avoir participé au génocide des Tutsi en

1994 au Rwanda, qui a fait au moins 800.000 morts, selon l'ONU. Elles comptent entre 1.500 et 4.000 hommes, selon les sources, et sont particulièrement actives dans les Nord- et Sud-Kivu, où elles sont accusées de graves exactions contre les civils (viols, meurtres, pillages, entraînements d'enfants-soldats...).

Vendredi au Nord-Kivu, près de 100 hommes se sont rendus mais aucun des chefs recherchés par la justice nationale ou internationale. Au Sud-Kivu, les redditions n'ont pas pu commencer vendredi pour des raisons logistiques, ont expliqué les FDLR.

SOMALIE ► Obama va nommer un ambassadeur américain

Le président des Etats-Unis Barack Obama va nommer le premier ambassadeur américain pour la Somalie depuis plus de vingt ans, a indiqué mardi un haut diplomate.

En signe de l'approfon-

dissement de nos relations avec ce pays et l'espérance que nous partageons de voir des jours meilleurs", a déclaré la sous-secrétaire du département d'Etat Wendy Sherman devant un centre de réflexion à Washington.

Bien que les Etats-Unis n'aient jamais officiellement rompu leurs liens diplomatiques avec la Somalie, l'ambassade américaine à Mogadiscio est fermée depuis 1991, après la chute du dictateur Mohammed Siad

Barre. Barack Obama, actuellement en tournée en Europe, devrait en faire l'annonce "prochainement", a-t-elle précisé, confirmant que le nouvel ambassadeur serait installé à Nairobi au Kenya.

ÉLECTIONS EN ÉGYPTE**Ban Ki-moon appelle au renforcement des institutions démocratiques**

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a pris note mardi de la proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle en Egypte et a appelé les autorités égyptiennes à renforcer les institutions et pratiques démocratiques.

Le chef de l'ONU "est persuadé que le Président élu fera tout son possible pour soutenir les aspirations du peuple égyptien à une Egypte stable, démocratique et prospère", a affirmé son porte-parole dans une déclaration à la presse.

Le secrétaire général "note que la démocratie est inextricablement liée aux trois piliers des Nations unies, la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme, et il exhorte les autorités égyptiennes à renforcer les institutions et pratiques démocratiques", a-t-il ajouté.

M. Ban "pense que faire cela est indispensable pour favoriser la sécurité et la stabilité à long terme, en permettant un dialogue politique pacifique et l'opposition, ainsi que la création d'un environnement propice à la bonne gouvernance, au développement et à la promotion et à la protection des droits de l'homme", a poursuivi le porte-parole.

Il a également fait savoir que le secrétaire général "réaffirme l'engagement des Nations unies à continuer de soutenir l'Egypte".

La commission électorale égyptienne a annoncé mardi que l'ex-chef de l'armée Abdel Fattah Al-Sissi a été élu président avec 96,9 % des suffrages.

MARCHÉ DES CAPITAUX**Washington accorde à la Tunisie une garantie de prêt de 500 millions de dollars**

Les Etats-Unis et la Tunisie ont signé mardi un accord de garantie de prêt qui permettra à la Tunisie d'accéder à des financements à hauteur de 500 millions de dollars sur les marchés internationaux des capitaux avec des taux d'intérêt bas, a indiqué la porte-parole du département d'Etat américain.

Cette garantie de prêt, qui souligne l'engagement des Etats-Unis envers le peuple tunisien et sa transition démocratique, est destinée à soutenir la Tunisie au moment où elle mène d'importantes réformes qui jetteront les bases de la croissance économique et de la prospérité, a-t-elle expliqué.

La signature de cet accord réaffirme l'engagement que le président Barack Obama avait pris en faveur du développement économique de la Tunisie lors de sa rencontre avec le Premier ministre tunisien, Mahdi Jomaâ, en avril dernier à Washington.

Selon la porte-parole, la signature de cet accord témoigne de l'engagement des Etats-Unis à aider la Tunisie à construire une base économique qui favorise une croissance économique et une création d'emplois durables et inclusives, à renforcer la confiance internationale dans le marché tunisien, et à soutenir et développer les relations économiques américano-tunisiennes.

Il s'agit de la deuxième garantie de prêt accordée par les Etats-Unis à la Tunisie, tandis que la précédente, datant de 2012 et portant sur 485 millions de dollars, avait facilité l'accès de la Tunisie aux marchés internationaux des capitaux pour la première fois depuis 2007, a rappelé la même source en précisant que ces garanties étaient une des composantes du soutien global et continu des Etats-Unis à ce pays maghrébin.

Outre ces deux garanties de prêts, les Etats-Unis ont engagé, depuis 2011, une somme additionnelle de 400 millions de dollars sous forme d'assistance destinée à soutenir la transition de la Tunisie.

AFGHANISTAN

4 policiers tués dans un attentat à la bombe

Quatre policiers afghans ont perdu la vie et un autre a été blessé mardi dans un attentat à la bombe survenu dans la province d'Heland, bastion des talibans, situé au sud de l'Afghanistan, a rapporté hier une source gouvernementale.

«Quatre membres de la Force de la police nationale afghane chargée du maintien de l'ordre ont été tués et un autre policier a été blessé à la suite d'un attentat impliquant un engin explosif improvisé dans le district de Sangin mardi soir», a indiqué Omar Zvak, porte-parole du gouvernement provincial, cité par l'agence Chine Nouvelle.

Une recrudescence des attaques a été constatée dans le pays depuis que les insurgés talibans ont lancé à la mi-mai leur offensive annuelle contre les forces de sécurité afghanes et celles déployées dans le pays sous l'égide de l'OTAN, fortés de 51.000 hommes.

COLOMBIE

4 policiers tués dans une attaque de la guérilla de l'ELN

Quatre policiers colombiens, dont un officier, ont été tués, mardi, dans une attaque attribuée à la guérilla de l'armée de libération nationale (ELN) dans le nord-est de la Colombie, a annoncé le ministère de la Défense.

Des guérilleros de l'ELN, deuxième groupe armé illégal de Colombie avec plus de 2.400 combattants, selon des chiffres officiels, ont attaqué à l'explosif une patrouille de la police colombienne dans le département d'Aracata, sur la frontière avec le Venezuela, tuant 4 policiers et blessant un cinquième, ajoute la même source.

Les victimes ont fait l'objet d'une embuscade au niveau de la localité de Saravena, après avoir reçu une fausse alerte téléphonique, a indiqué le ministre de la Défense, Juan Carlos Pinzon devant le congrès.

L'ELN a fait part à maintes reprises de sa volonté d'engager dans des pourparlers de paix, à l'instar de ceux en cours à La Havane entre Bogota et les insurgés des forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), pour mettre fin au conflit armé de près de demi-siècle, qui a fait plus de 220 000 victimes et 4 millions de déplacés.

Bogota s'était dite disposée à s'engager dans un tel processus mais sans donner des précisions sur le lieu où la date du début de ces négociations. Cette guérilla et les Farc avaient déclaré dernièrement un cessez-le-feu unilatéral de neuf à l'occasion de l'élection présidentielle du 25 mai dernier. Cette trêve avait pris fin jeudi dernier.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE EN SYRIE

Fermeture des bureaux de vote

Les bureaux pour le scrutin présidentiel en Syrie ont fermé à minuit locale (21h00 GMT), ont rapporté des médias. Le scrutin a été prolongé de cinq heures par la haute commission juridique "en raison de l'afflux massif des électeurs", a indiqué la télévision.

Le dépouillement des voix a commencé immédiatement et les résultats seront annoncés aujourd'hui selon une source gouvernementale.

Les bureaux de vote ont ouvert mardi à 7h00 locales (4h00 GMT) pour permettre aux électeurs habilités à voter de dépasser les trois candidats à la présidence du pays: Maher al-Hajjar, Hassan al-Nouri et le président en exercice, Bachar al-Assad.

APS

UKRAINE

Rencontre à Varsovie entre Barack Obama et le président élu ukrainien Porochenko...

Le président Barack Obama a rencontré hier à Varsovie le président élu ukrainien Petro Porochenko, en signe de soutien américain au nouveau gouvernement de Kiev.

M. Porochenko effectue à Varsovie son premier déplacement à l'étranger depuis son élection le 25 mai, alors que les violences se poursuivent en Ukraine.

En fin de matinée, M. Obama doit rejoindre une dizaine de chefs d'Etat d'Europe centrale et orientale réunis



à Varsovie pour assister aux cérémonies du 25^e anniversaire des premières élections démocratiques en Pologne. Le président français François Hollande devait de son côté arriver hier en fin de matinée à Varsovie où il doit également rencontrer M. Porochenko. Le plan de sécurité à un milliard de dollars annoncé mardi par

Barack Obama, "une initiative pour rassurer l'Europe", doit encore être approuvée par le Congrès.

Il prévoit le déploiement de nouvelles forces américaines, terrestres, aériennes et navales, en Europe de l'Est. Le président américain a également exhorté mardi à Varsovie les pays membres de l'OTAN à accroître leurs propres dépenses militaires.

Le chef de l'Etat américain a par ailleurs appelé la Russie à "user de son influence" auprès des séparatistes pro-russes dans l'est de l'Ukraine pour obtenir l'arrêt de leurs attaques contre les troupes gouvernementales, avertissant que toute nouvelle "provocation" russe en Ukraine pourrait entraîner de nouvelles sanctions économiques.

...violents combats dans l'Est : les Etats-Unis rassurent le nouveau gouvernement de Kiev

La situation restait instable en Ukraine hier, où de violents affrontements opposaient l'armée à des séparatistes pro-russes ont fait de nombreux morts, alors que le président américain Barack Obama rencontrait à Varsovie le président ukrainien Petro Porochenko, en signe de soutien au nouveau gouvernement de Kiev.

Six rebelles ont été tués et trois soldats ukrainiens ont été blessés lors d'un assaut à l'arme lourde mené pendant la nuit de mardi à mercredi par des centaines d'insurgés pro-russes à Lougansk, dans l'est, selon le ministère ukrainien de l'Intérieur.

Le ministère a affirmé que l'assaut a duré plus de dix heures et les forces ukrainiennes ont riposté "jusqu'à la dernière munition".

Lougansk, où les séparatistes ont proclamé une "République populaire" comme à Donetsk, est agitée par d'intenses combats depuis le début de la semaine.

La veille, au moins deux soldats ont été tués et 42 autres blessés lors de combats opposant l'armée ukrainienne à des séparatistes autour de Slaviansk, bastion de la rébellion dans l'est depuis près de deux mois, encerclée par les forces ukrainiennes, ce qui donne lieu à des combats et échanges de tirs sporadiques.

L'offensive des autorités ukrainiennes, destinée à mettre fin à l'insurrection armée pro-russe dans les régions de l'est du pays, a fait plus de 200 morts (soldats et civils) depuis son lancement le 13 avril.

Les Etats-Unis "résolument engagés" pour l'avenir de l'Ukraine

Le président Barack Obama a rencontré hier à Varsovie le président élu ukrainien Petro Porochenko, un deuxième geste fort américain en direction de Kiev après avoir proposé la veille un milliard de dollars pour la sécurité en Europe de l'est.

Lors de cette rencontre, M. Obama a assuré au président Petro Porochenko, qui effectue son premier déplacement

à l'étranger depuis son élection le 25 mai, que "les Etats-Unis sont résolument engagés aux côtés du peuple ukrainien, pas seulement dans les prochains jours ou les prochaines semaines, mais dans les années à venir".

Il a également annoncé que les Etats-Unis allaient augmenter leur aide en matériel militaire non léthal à l'Ukraine, incluant notamment des instruments de vision nocturne.

La veille, un plan de sécurité à un milliard de dollars a été annoncé par Barack Obama, "une initiative pour rassurer l'Europe", qui doit encore être approuvée par le Congrès. Il prévoit le déploiement de nouvelles forces américaines, terrestres, aériennes et navales, en Europe de l'est.

"Les Etats-Unis se tiennent aux côtés de leurs alliés, comme ceux-ci l'ont été avec nous", selon un communiqué de la Maison-Blanche.

Moscou retire la plupart de ses soldats à la frontière, propose un projet de résolution à l'ONU

Mardi, le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a affirmé que la majorité des troupes russes déployées près de la frontière avec l'Ukraine, "se sont désormais retirées de la frontière", et celles qui restent se préparent à partir. Il a en outre appelé Moscou à mener à bien le "retrait total" des troupes, qui serait "une première étape très importante" dans la voie de la désescalade.

Par ailleurs, les autorités russes, qui ont dénoncé à plusieurs reprises une "opération punitive", et ont accusé l'armée ukrainienne de violer la Convention de Genève de 1949 sur la protection des civils, avaient proposé lundi au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution portant notamment sur la création de "couloirs humanitaires" pour que les civils puissent quitter les zones de combat et pour livrer une aide humanitaire dans ces zones.

La résolution russe exige l'arrêt des opérations de l'armée ukrainienne contre la population des régions de l'est et un cessez-le-feu avec les insurgés pro-russes, ainsi que l'ouverture de négociations entre les deux camps.

TURQUIE

Échauffourées entre armée et manifestants dans le Sud-Est

L'armée turque a dispersé hier un groupe de 400 manifestants qui dénonçaient la construction d'installations militaires dans le district de la région à majorité kurde de Lice (sud-est), rapportent des médias.

Les militaires sont intervenus avec des gaz lacrymogènes et des canons à eau pour disperser les manifestants qui ont immédiatement riposté par des jets de pierres et des tirs de

feux d'artifice, selon la même source. Des échauffourées étaient toujours en cours dans la matinée. Les manifestants reprochent au gouvernement d'Ankara la construction dans la région de nouvelles casernes militaires, qu'ils considèrent comme une menace pour le processus de paix engagé fin 2012 entre les autorités et les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Le gouverneur de Diyarbakir (sud-est), la prin-

cipale ville de cette région à majorité kurde du pays, a de son côté demandé le déploiement d'effectifs militaires supplémentaires pour faire face à ce qu'il considère comme un renforcement des activités du PKK. Les discussions entre le gouvernement et le chef emprisonné du PKK Abdullah Ocalan, qui purge une peine de prison à vie dans une prison du nord-ouest de la Turquie, sont bloquées depuis plusieurs mois. Le mouvement rebelle a déclaré un cessez-le-feu unilateral en mars 2013 et donné deux mois plus tard un retrait de ses combattants vers leurs bases du nord de l'Irak mais l'a suspendu en septembre dernier, reprochant au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses d'accorder de nouveaux droits à la minorité kurde. Le conflit entre la Turquie et les rebelles du PKK a fait plus de 45.000 morts depuis 1984.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Série TV : Gaspard et Lisa
 06:10 Jeunesse : Franklin
 06:25 Jeunesse : La famille Cro
 06:30 Jeunesse : TFou
 10:10 Sport : Automoto
 10:55 Culture Infos : Mon plus beau coup de poker
 11:00 Sport : Téléfoot
 11:55 Sport : L'affiche du jour
 11:58 Culture Infos : Météo
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:45 Culture Infos : Trafic info
 12:48 Culture Infos : Météo
 12:50 Du côté de chez vous
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:30 Culture Infos : Reportages
 14:45 Série TV : Mentalist
 15:30 Série TV : Les experts
 16:20 Série TV : Les experts
 17:10 Série TV : Les experts
 18:00 Culture Infos : Sept à huit
 19:50 Culture Infos : Toi toi mon tonit
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 Du côté de chez vous
 20:35 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
 20:40 Culture Infos : Météo
 20:50 Sport : France / Paraguay
 23:05 Série TV : Esprits criminels
 23:50 Série TV : Esprits criminels

2

06:10 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
 07:00 Culture Infos : Thé ou café
 08:05 Sport : Rencontres à XV
 08:30 Culture Infos : Sagesses boudhistes
 08:45 Culture Infos : Islam
 09:15 Culture Infos : Judaïca
 09:30 Culture Infos : La source de vie
 10:00 Culture Infos : Présence protestante
 10:15 Culture Infos : Kairós
 10:45 Culture Infos : Le jour du Seigneur
 12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 13:00 Culture Infos : Météo 2
 13:02 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
 14:40 Culture Infos : Roland Garros et moi
 14:44 Culture Infos : Météo 2
 14:45 Culture Infos : Point route
 14:55 Sport : Tennis
 18:40 Sport : Stade 2
 19:56 Culture Infos : Météo 2
 20:01 Culture Infos : Journal
 20:30 Culture Infos : 20h30 le dimanche
 20:40 Culture Infos : D'art d'art
 20:42 Culture Infos : Mieux comprendre l'immobilier
 20:43 Sport : Image du jour : Roland-Garros
 20:44 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Cinéma : L'amour c'est mieux à deux
 22:30 Culture Infos : Faites entrer l'accusé
 23:55 Culture Infos : Météo 2

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:35 Jeunesse : Ludo
 06:36 Série TV : Les Podcats
 06:47 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
 07:11 : Les lapins crétins : invasion
 07:17 : Les lapins crétins : invasion
 07:24 Série TV : Shaun le mouton
 07:35 Nos voisins les Marsupilamis
 08:02 : Nos voisins les Marsupilamis
 08:25 Jeunesse : Dimanche Ludo
 08:28 Jeunesse : Looney Tunes Show
 08:55 Scooby-doo et la légende du Phantosaurus
 10:38 Jeunesse : Titi et Grosminet
 11:00 Jeunesse : En sortant de l'école

11:15 Culture Infos : Expression directe
 11:25 Culture Infos : Météo
 11:30 Culture Infos : Dimanche avec vous
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
 13:35 : Jour de brocante
 15:00 Divertissement : Louis la Brocante
 16:40 Divertissement : Les chansons d'abord
 17:55 Divertissement : Questions pour un super champion
 18:45 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:15 Série TV : Zorro
 20:45 Série TV : Le 5e commandement
 21:30 Série TV : Le 5e commandement
 22:10 Série TV : Le 5e commandement
 22:55 Série TV : Le 5e commandement
 23:35 Culture Infos : Météo
 23:40 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

07:15 Série TV : Gorg et Lala
 07:25 Série TV : Hubert & Takako
 07:35 Série TV : Hubert & Takako
 07:40 Série TV : Kaeloo
 07:45 Série TV : Kaeloo
 07:55 Série TV : Plankton invasion
 08:00 Jeunesse : Les Dalton
 08:10 Jeunesse : Les Dalton
 08:20 Divertissement : Féé malgré lui 2
 09:45 Série TV : Vice versa
 09:50 Cinéma : Broken City
 11:33 Culture Infos : La météo
 11:35 Divertissement : Rencontres de cinéma
 12:00 Culture Infos : Le supplément politique
 12:45 Culture Infos : Le supplément
 13:55 La semaine des Guignols
 14:30 Le petit journal de la semaine
 15:00 Divertissement : La semaine de Gaspard Proust
 15:08 Divertissement : Dans la bouche...
 15:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 16:15 Série TV : Vikings
 17:00 Série TV : Vikings
 17:45 Culture Infos : Spécial investigation
 18:45 Divertissement : La semaine du zapping
 19:05 Sport : Enquêtes de foot
 20:55 Divertissement : L'ombre de la loi
 22:25 Sport : La Coupe du monde disparaît

M

06:00 Divertissement : M6 Music
 07:00 Divertissement : Absolument stars
 09:00 Culture Infos : M6 boutique
 11:10 Sport : Sport 6
 11:20 Sport : Turbo
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Culture Infos : Maison à vendre
 15:00 Divertissement : Recherche appartement ou maison
 16:15 : D&CO
 17:20 Culture Infos : 66 minutes
 18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Culture Infos : E=M6
 20:40 Sport : Sport 6
 20:50 Culture Infos : Zone interdite
 23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

19h55

Sacrifice



Résumé
 Avec les voix de Lambert Wilson et de Kris Kristofferson. Le 6 juin 1944, les forces alliées débarquent en Normandie pour délivrer l'Europe de l'occupation nazie. Du Jour à la libération de Paris, ce document retrace l'une des plus grandes opérations militaires de tous les temps. Réunissant les acteurs du Débarquement dans un récit en temps réel, cette incursion dans l'histoire se fait à travers des images colorisées, souvent inédites. Civils, militaires connus ou anonymes et personnages clés comme Kay Summersby, chauffeur et intime du général Eisenhower, apportent leurs témoignages sur ces événements.

2

19h45

Envoyé spécial

**Résumé**

Au sommaire :
 Arnaques à domicile
 En trois ans, les plaintes ont augmenté de 35% sur le marché du dépannage à domicile. Les équipes d'« Envoyé spécial » ont enquêté sur ces entreprises, leurs arguments, leurs techniques pour surfacturer leurs prestations, mais aussi leurs stratégies pour échapper à la justice et ne jamais rembourser leurs clients mécontents.

Très cher cinéma ?

Les aides publiques au cinéma atteignent environ 600 millions d'euros par an, elles ont augmenté de 83% en 10 ans et soutiennent le cinéma français, au nom de l'exception culturelle. Comment et par qui ces aides sont-elles réparties ?

3

19h14

Le jour le plus long



Résumé
 En 1944, les Alliés se préparent pour la grande offensive qu'ils ont prévue en Normandie et qui devrait définitivement débarrasser l'Europe du fléau nazi. Chaque état-major est en effervescence. Le général Eisenhower hésite quant à la date fixée, le 6 juin, en raison du mauvais temps. L'atterrissement des troupes aéroportées et le débarquement sur cinq plages en mer du Nord s'annoncent difficiles. Il faut créer des diversions pour semer la confusion chez l'ennemi. La plus grande tranquillité règne dans le camp allemand. Le maréchal Rommel est même reparti en Allemagne. Soudain, la radio laisse tomber la seconde partie du vers de Verlaine qui annonce le début de l'opération. Le major Howard et ses hommes sont parachutés sur un pont de l'Orne, qu'ils doivent tenir coûte que coûte...

CANAL+

19h55

Scandal

**Résumé**

En pleine préparation du débat présidentiel, la vérité sur la mort de Daniel Douglas Langston pourrait considérablement changer la donne. Les récentes découvertes d'Olivia la poussent à prendre une décision difficile, et les manigances politiques dans lesquelles elle se trouve impliquée la rongent au fur et à mesure qu'elle se rapproche de Jake. Par ailleurs, l'équipe d'Olivia travaille pour le compte d'un PDG accusé de meurtre...

M1

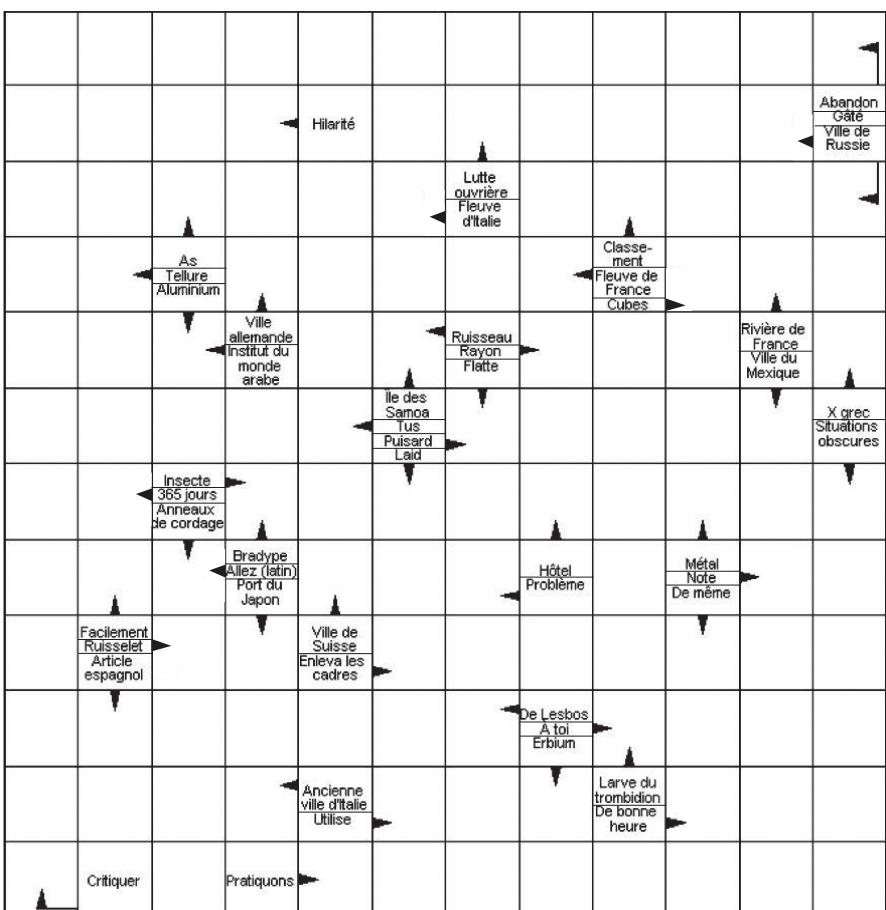
19h50

La plus belle région de France



Résumé
 A travers un tour de France, zoom sur les richesses culinaires, les paysages et les édifices historiques des régions, qui ne manquent pas de diversité. Pour ce troisième numéro, l'heure est à la découverte de la Haute-Normandie, de la Bretagne, de l'île de la Réunion, du Poitou-Charentes et du Limousin. Le jury, composé d'un spécialiste du tourisme, d'une historienne et d'un chef restaurateur, parcourt ces régions en compagnie de guides, de personnalités locales et de personnes fiers de leur terroir. Ces passionnés défendent leur région en dévoilant et en présentant le patrimoine bâti, la nature et les saveurs locales. C'est ensuite aux téléspectateurs de voter.

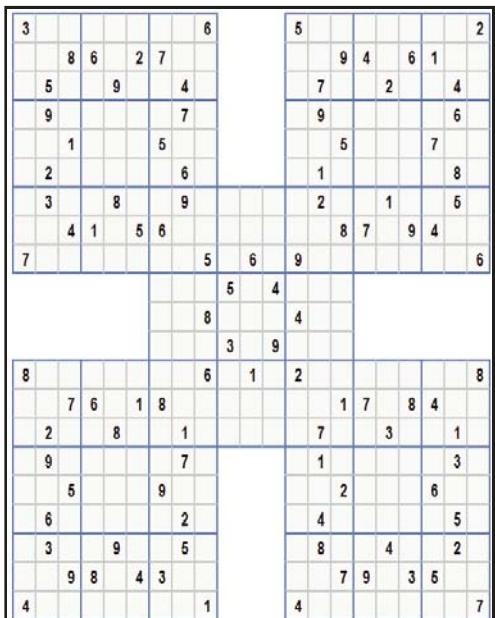
Mots fléchés n°618



Samouraï-Sudoku n°618

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°618

► Horizontalement:

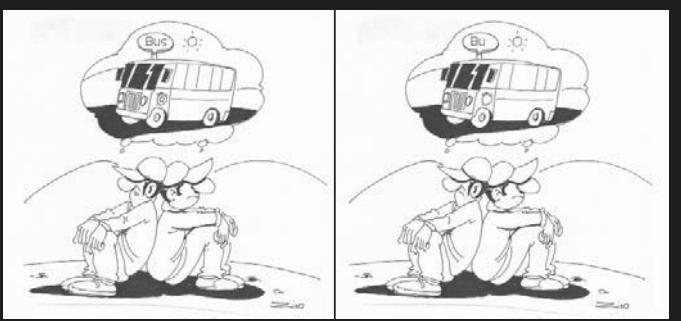
1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatifs aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Han-

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 5 Juin

1967 : début de la Guerre des Six Jours entre Israël et les pays arabes voisins.

1968 : tentative d'assassinat de Robert Kennedy, homme politique américain, qui déclera le lendemain.

1981 : les centres américains de contrôle et de prévention des maladies rapportent leurs observations sur une nouvelle maladie rare, elle sera nommée plus tard «SIDA».

2006 : séparation officielle après référendum de la Serbie-et-Monténégro en deux pays distincts.

2010 : Francesca Schiavone devient la première italienne à remporter un tournoi du Grand Chelem à Roland-Garros.

Célébrations :

- Journée mondiale de l'environnement instaurée par l'ONU.

- Danemark : Fête nationale, Grundlovsdag (da), Jour de la Constitution.

- Guinée équatoriale : Fête du président.

- Iran : Anniversaire du Mouvement du 15 Khordad.

- Nouvelle-Zélande : Arbor Day, Jour de l'arbre.

- Seychelles : Fête de la Libération.

- Suriname : Fête de l'arrivée des indiens.

CHAMPIONNATS ARABES DE POLICE DE JUDO (1^{RE} JOURNÉE)

Nette domination algérienne

Les judokas algériens (messieurs et dames) ont nettement dominé les épreuves de la 1^{re} journée des Championnats arabes de police, disputée mardi, à la Coupe du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), en décrochant 7 médailles dont 6 en or.



Chez les messieurs, les médailles d'or sont revenues à Mohamed Rebahi (-60kg), Mohamed Merikhi (-66 kg), Youcef Ouhab (-73 kg), et Bilal Zouani (+100kg) alors que chez les dames, Sabrina Saïd (-48 kg), et Sonia Asselah (-78 kg), sont montées sur la plus haute marche du podium. Leur camarade Amina Touil (-52 kg) s'est contentée de la médaille de bronze.

Cette compétition à laquelle prennent part 13 pays dont le pays organisateur l'Algérie, a été ouverte officiellement en présence du général-major Abdelfghani Hamel, directeur général de la Sécurité nationale, et Mustapha Berraf, président du Comité olympique algérien (COA) et des représentants du corps diplomatique arabe accrédité à Alger, ainsi que des person-

nalités sportives civiles et militaires. Après la levée du drapeau national, et de celui de l'instance de l'Union sportive arabe de police, le général-major Abdelfghani Hamel, a passé en revue les délégations présentes à ce rendez-vous, avant que le commissaire divisionnaire de police Bouahmed Boubekeur ne prononce une allocution de bienvenue aux invités de l'Algérie. Il a mis en exergue l'importance de ces compétitions sportives qui raffermissent les liens d'amitié et de fraternité entre la jeunesse arabe en général, et les membres de la police des pays arabes dans toutes les disciplines.

De son côté, le président de l'Union arabe de la police, le général Khaled Attia qui a pris la parole à son tour, a tenu à remercier les responsables algé-

riens pour avoir assuré les meilleures conditions de réussite de ces joutes, et aussi l'organisation pour la 1^{re} fois depuis 1995, des travaux du bureau exécutif de l'Union arabe de la police. Outre l'Algérie, prennent part à cette compétition, la Jordanie, l'Egypte, l'Arabie saoudite, le Maroc, la Tunisie, la Libye, le Koweït, le Qatar, le Liban, l'Irak, le Yémen et le Soudan. Ces pays seront représentés, au total, par près de 100 athlètes (garçons et filles), dans cette compétition inscrite au programme de l'Union sportive arabe de Police, que l'Algérie organise pour la 3^e fois.

La 2^e et dernière journée a eu lieu hier, avec le déroulement des autres catégories de poids chez les messieurs et les dames.

Résultats techniques des finales

Résultats techniques de la 1^{re} journée du Championnat arabe de police, disputée mardi à la Coupe du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), auxquels prennent part 13 pays dont l'Algérie:

Messieurs:

-60 kg:

1. Mohamed Rebahi (Algérie)
2. Medjerchi Aissa (Arabie saoudite)
3. Khasrouf Ali (Yemen)
- Ferhat Souhib (Tunisie)

-66 kg:

1. Mohamed Merikhi (Algérie)
2. Hammad Slimane (Arabie saoudite)
3. Ahmed Essayed (Egypte)
- Hattab Rami (Libye)

-73 kg:

1. Ouhab Youcef (Algérie)
2. Kerchoud Ragheb (Tunisie)
3. Assem Ahmed Essaid (Egypte)
- Mater Ziad (Yemen)

+100kg:

1. Bilal Zouani (Algérie)
2. Chadli Anès (Tunisie)
3. Khaldi Mossaab Abdellah (Jordanie)
- Mohamed Esseid Youcef Taha (Egypte)

Dames:

-48 kg:

1. Sabrina Saïdi (Algérie)
2. Mey Fouad Mohamed (Egypte)
3. ElBady Salah (Qatar)

-52 kg:

1. Hala Ayari (Tunisie)
2. Nouran Adam Reda (Egypte)
3. Amina Touil (Algérie)

-57 kg:

1. Nessrine Djelassi (Tunisie)
2. Ratiba Tariket (Algérie)
3. Lamia Mohamed Hassan (Egypte)

+78 kg:

1. Sonia Asselah (Algérie)
2. Izza Djamel Nacerddine (Egypte)
3. Meriem Belabid (Maroc).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'ATHLÉTIQUE HANDISPORT Participation de plus de 400 athlètes

Le Championnat d'Algérie d'athlétisme handisport a débuté, mardi en fin d'après-midi au stade annexe du complexe Mohamed-Boudiaf à Alger, avec la participation de plus de 400 athlètes (garçons et filles) de différents âges, venus, non seulement, pour remporter les titres en jeu, mais également pour s'illustrer en vue d'une éventuelle convocation en équipe nationale.

Outre les athlètes représentant les associations, clubs et ligues, tous les internationaux, à l'exception du champion du monde Samir Nouioua, sont au rendez-vous afin de relever le niveau de la compétition et confirmer leur place de choix en sélection nationale, appelée à bien préparer le prochain Championnat du monde d'athlétisme prévu début 2015 à Doha au Qatar.

Pour cette saison, les organisateurs ont innové en décidant de procéder à des finales directes dans plus de 78 courses et 76 concours, à l'exception de quelques épreuves pour les visuels. " Les règles de l'IPC (Comité paralympique international) concernant les épreuves des lancers (nouvelles mensurations des chaises des lan-



cers) seront scrupuleusement respectées et contrôlées, pour le bien des athlètes surtout ceux de l'équipe nationale et leur staffs appellés à prendre part à des échéances internationales", expliquent les techniciens présents à ces joutes nationales.

La première journée a vu le déroulement de plusieurs courses et concours, qui se poursuivaient hier (après-midi seulement) jusqu'à aujourd'hui (toute la journée).

" Ces joutes nationales sont une préparation continue pour les athlètes dont les internationaux, mais aussi une occasion pour effectuer une large prospection chez les jeunes talents et dans les différentes classes. La première journée n'a pas encore été marquée par l'obtention de bonnes performances, mais ce n'est que le début. Les deux journées restantes vont nous éclairer, nous les techniciens, sur le niveau général atteint par nos athlètes", a indiqué à lAPS l'entraîneur national des épreuves du demi-fond et longues distances, Tahar Salhi.

APS

S	O	I	U	T	I	O	n																																																																																																																																																																																																															
Sudoku n°617																																																																																																																																																																																																																						
<table border="1"> <tr><td>6</td><td>1</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>8</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>9</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>1</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td>8</td><td>6</td><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td><td>5</td></tr> </table>				6	1	3	4	7	2	9	5	8	4	7	8	9	6	1	2	3		2	6	9	1	3	8	7	6	4	7	8	2	5	6	9	4	3	1	1	9	6	8	4	3	5	7	2	5	3	4	7	2	1	8	9	6	8	6	1	3	9	6	2	4	5	3	4	5	2	1	7	6	8	9	9	2	7	6	8	4	3	1	5	<table border="1"> <tr><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td></tr> </table>				7	3	1	6	4	5	8	9	2	2	9	5	8	3	7	1	6	4	4	6	8	2	9	1	3	7	5	6	7	3	1	6	2	4	8	9	1	8	2	9	7	4	5	3	6	5	4	9	3	8	6	2	1	7	9	1	6	5	2	3	7	4	8	3	5	7	6	4	8	2	1	9	4	7	2	3	8	1	6	9	5	5	6	8	2	4	9	3	1	7	9	3	1	5	7	6	4	8	2																											
6	1	3	4	7	2	9	5	8																																																																																																																																																																																																														
4	7	8	9	6	1	2	3																																																																																																																																																																																																															
2	6	9	1	3	8	7	6	4																																																																																																																																																																																																														
7	8	2	5	6	9	4	3	1																																																																																																																																																																																																														
1	9	6	8	4	3	5	7	2																																																																																																																																																																																																														
5	3	4	7	2	1	8	9	6																																																																																																																																																																																																														
8	6	1	3	9	6	2	4	5																																																																																																																																																																																																														
3	4	5	2	1	7	6	8	9																																																																																																																																																																																																														
9	2	7	6	8	4	3	1	5																																																																																																																																																																																																														
7	3	1	6	4	5	8	9	2																																																																																																																																																																																																														
2	9	5	8	3	7	1	6	4																																																																																																																																																																																																														
4	6	8	2	9	1	3	7	5																																																																																																																																																																																																														
6	7	3	1	6	2	4	8	9																																																																																																																																																																																																														
1	8	2	9	7	4	5	3	6																																																																																																																																																																																																														
5	4	9	3	8	6	2	1	7																																																																																																																																																																																																														
9	1	6	5	2	3	7	4	8																																																																																																																																																																																																														
3	5	7	6	4	8	2	1	9																																																																																																																																																																																																														
4	7	2	3	8	1	6	9	5																																																																																																																																																																																																														
5	6	8	2	4	9	3	1	7																																																																																																																																																																																																														
9	3	1	5	7	6	4	8	2																																																																																																																																																																																																														
<table border="1"> <tr><td>2</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>2</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>5</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>7</td><td>9</td><td>3</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>4</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>6</td><td>5</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td></tr> <tr><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>6</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>9</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td></tr> </table>				2	6	9	7	4	1	8	5	3	6	2	4	4	8	1	2	3	5	7	9	6	1	5	8	3	7	5	6	9	8	1	2	4	7	9	3	8	1	4	3	6	2	9	7	5	6	8	1	9	2	7	5	8	4	6	3	1	2	3	9	6	5	3	1	7	9	4	8	2	5	6	7	5	9	8	4	1	3	2	6	7	4	5	1	7	4	2	9	6	6	3	1	8	7	3	4	1	3	6	8	2	7	6	4	9	5	1	2	<table border="1"> <tr><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td></tr> </table>				7	3	1	6	4	5	8	9	2	2	9	5	8	3	7	1	6	4	4	6	8	2	9	1	3	7	5	6	7	3	1	6	2	4	8	9	1	8	2	9	7	4	5	3	6	5	4	9	3	8	6	2	1	7	9	1	6	5	2	3	7	4	8	3	5	7	6	4	8	2	1	9	4	7	2	3	8	1	6	9	5	5	6	8	2	4	9	3	1	7	9	3	1	5	7	6	4	8	2
2	6	9	7	4	1	8	5	3	6	2	4																																																																																																																																																																																																											
4	8	1	2	3	5	7	9	6	1	5	8																																																																																																																																																																																																											
3	7	5	6	9	8	1	2	4	7	9	3																																																																																																																																																																																																											
8	1	4	3	6	2	9	7	5	6	8	1																																																																																																																																																																																																											
9	2	7	5	8	4	6	3	1	2	3	9																																																																																																																																																																																																											
6	5	3	1	7	9	4	8	2	5	6	7																																																																																																																																																																																																											
5	9	8	4	1	3	2	6	7	4	5	1																																																																																																																																																																																																											
7	4	2	9	6	6	3	1	8	7	3	4																																																																																																																																																																																																											
1	3	6	8	2	7	6	4	9	5	1	2																																																																																																																																																																																																											
7	3	1	6	4	5	8	9	2																																																																																																																																																																																																														
2	9	5	8	3	7	1	6	4																																																																																																																																																																																																														
4	6	8	2	9	1	3	7	5																																																																																																																																																																																																														
6	7	3	1	6	2	4	8	9																																																																																																																																																																																																														
1	8	2	9	7	4	5	3	6																																																																																																																																																																																																														
5	4	9	3	8	6	2	1	7																																																																																																																																																																																																														
9	1	6	5	2	3	7	4	8																																																																																																																																																																																																														
3	5	7	6	4	8	2	1	9																																																																																																																																																																																																														
4	7	2	3	8	1	6	9	5																																																																																																																																																																																																														
5	6	8	2	4	9	3	1	7																																																																																																																																																																																																														
9	3	1	5	7	6	4	8	2																																																																																																																																																																																																														
<table border="1"> <tr><td>2</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>2</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>5</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>7</td><td>9</td><td>3</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>4</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>6</td><td>5</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td></tr> <tr><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>6</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>9</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td></tr> </table>				2	6	9	7	4	1	8	5	3	6	2	4	4	8	1	2	3	5	7	9	6	1	5	8	3	7	5	6	9	8	1	2	4	7	9	3	8	1	4	3	6	2	9	7	5	6	8	1	9	2	7	5	8	4	6	3	1	2	3	9	6	5	3	1	7	9	4	8	2	5	6	7	5	9	8	4	1	3	2	6	7	4	5	1	7	4	2	9	6	6	3	1	8	7	3	4	1	3	6	8	2	7	6	4	9	5	1	2	<table border="1"> <tr><td>HENRICHENMONT</td><td>ABOULIE</td><td>AREU</td><td>BESTIALES</td><td>AM</td><td>IN</td><td>O</td><td>INSANE</td><td>LIESSE</td><td>VENTS</td><td>IENISSEI</td><td>SIC</td></tr> <tr><td>TR</td><td>D</td><td>THERÈSE</td><td>ASPET</td><td>■</td><td>OUI</td><td>■</td><td>EN</td><td>■</td><td>ARC</td><td>■</td><td>ARC</td></tr> <tr><td>T</td><td>I</td><td>IONS</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td></tr> <tr><td>INSPECTEUR</td><td>E</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td></tr> <tr><td>OISON</td><td>E</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td></tr> <tr><td>N</td><td>EUSKERIENS</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td></tr> </table>				HENRICHENMONT	ABOULIE	AREU	BESTIALES	AM	IN	O	INSANE	LIESSE	VENTS	IENISSEI	SIC	TR	D	THERÈSE	ASPET	■	OUI	■	EN	■	ARC	■	ARC	T	I	IONS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	INSPECTEUR	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	OISON	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	N	EUSKERIENS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																											
2	6	9	7	4	1	8	5	3	6	2	4																																																																																																																																																																																																											
4	8	1	2	3	5	7	9	6	1	5	8																																																																																																																																																																																																											
3	7	5	6	9	8	1	2	4	7	9	3																																																																																																																																																																																																											
8	1	4	3	6	2	9	7	5	6	8	1																																																																																																																																																																																																											
9	2	7	5	8	4	6	3	1	2	3	9																																																																																																																																																																																																											
6	5	3	1	7	9	4	8	2	5	6	7																																																																																																																																																																																																											
5	9	8	4	1	3	2	6	7	4	5	1																																																																																																																																																																																																											
7	4	2	9	6	6	3	1	8	7	3	4																																																																																																																																																																																																											
1	3	6	8	2	7	6	4	9	5	1	2																																																																																																																																																																																																											
HENRICHENMONT	ABOULIE	AREU	BESTIALES	AM	IN	O	INSANE	LIESSE	VENTS	IENISSEI	SIC																																																																																																																																																																																																											
TR	D	THERÈSE	ASPET	■	OUI	■	EN	■	ARC	■	ARC																																																																																																																																																																																																											
T	I	IONS	■	■	■	■	■	■	■	■	■																																																																																																																																																																																																											
INSPECTEUR	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																																																																																																																																																																																																											
OISON	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																																																																																																																																																																																																											
N	EUSKERIENS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																																																																																																																																																																																																											
Mots Croisés N°617				Mots Fléchés N°617																																																																																																																																																																																																																		
HORTICULTURE ■ PERIR ■ AINES GEAI ■ ONC ■ EN ■ ARCEAU ■ ESTOC LET ■ BLATTE ■ R VRILLER ■ ELFE A ■ OUIREZ ■ LEV NONNE ■ TELE ■ A IN ■ CROIRE ■ ER SETH ■ LEOPOLD EGRENER ■ R ■ BE RAIRE ■ ELEVES																																																																																																																																																																																																																						

MONDIAL-2014 : DÉPART DE GUEDIOURA **Halilhodzic: un choix douloureux**

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football Vahid Halilhodzic a qualifié mardi à Genève de «choix douloureux» la décision d'éjecter le milieu de terrain Adlene Guedioura de la liste des 23 joueurs devant prendre part à la Coupe du Monde 2014 au Brésil. «C'était une décision difficile voire un choix douloureux. Nous avons travaillé ensemble pendant trois ans et passé des moments agréables. Mais il fallait faire un choix. Le joueur a été averti avant le début du stage à Sidi Moussa. Certes, il a bien travaillé et a réalisé une rencontre correcte contre l'Arménie mais j'ai fait le choix qui j'estime le meilleur. J'ai mes raisons», a confié Halilhodzic lors d'un point de presse organisé au stade Genève à la veille de la rencontre amicale contre la Roumanie dans le cadre de sa préparation pour le Mondial brésilien.

Le milieu de terrain de Crystal Palace a été écarté lundi de la liste des 23 retenus pour la Coupe du monde. Il avait quitté à la mi-journée de lundi le lieu de regroupement des Verts à l'hôtel la Reserve à Genève. «C'était très difficile comme décision pas seulement sur le plan sportif mais également humainement. Je n'ai jamais eu de problèmes avec Guedioura. Sincèrement, j'étais sonni hier lundi après son départ. Le joueur a tenu à appeler ce matin ses coéquipiers au téléphone. C'est très sympa de sa part», a-t-il souligné. D'autre part, le sélectionneur des Verts a précisé que pas moins de six joueurs algériens de différents postes étaient menacés de quitter le groupe. Ghilas, par exemple, est arrivé au stage blessé mais il a bien repris. Pour Guedioura, j'ai beaucoup de solutions à son poste, en plus le joueur a joué à peine trois matchs en six mois. C'est très peu. En revanche, pour Belkalem, il a beaucoup travaillé. Il a retrouvé quelques sensations, il est intéressant et sera utile contre un attaquant redoutable comme le Belge Lukaku», a-t-il expliqué.

Hassen Yebda bon pour le service

Le milieu international algérien Hassen Yebda, remis d'une blessure à un mollet, est opérationnel pour le match amical face à la Roumanie au stade de Genève en match amical de préparation pour la Coupe du Monde 2014, a annoncé mardi le sélectionneur Vahid Halilhodzic. «Yebda est prêt, il va s'entraîner avec le groupe ce mardi et il jouera 45 minutes contre la Roumanie», a répondu le coach national à une question de l'APS, lors d'un point de presse organisé à la salle de conférences du stade de Genève, à la veille de la rencontre contre la Roumanie. Le milieu de terrain de la formation d'Udinese avait manqué plusieurs séances d'entraînement des Verts en Suisse et il n'avait pas pris part au match amical contre l'Arménie (3-1) disputé samedi au stade du Tourbillon à Sion. Après des soins intenses, Yebda s'est entraîné normalement avec le groupe lors de la séance de ce mardi au stade de Genève en vue du match d'hier.

Longtemps incertain pour figurer dans la liste des 23 devant prendre part au Mondial-2014 à cause d'une blessure à un mollet, Hassen Yebda sera finalement du voyage au Brésil après les assurances des résultats de l'IRM (Imagerie par résonance magnétique) passée dimanche dans une clinique privée à Genève. Yebda participera pour la deuxième fois de suite à une Coupe du monde après celle de 2010 en Afrique du Sud. Au Mondial-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Roumanie et la Corée du Sud. Les Verts entameront le tournoi contre les Diables Rouges le 17 juin à Belo Horizonte avant d'affronter la Corée du Sud le 22 juin et la Russie le 26 juin.



APRÈS LE MATCH AMICAL CONTRE LA ROUMANIE **Le sélectionneur des Verts insiste pour un troisième match au Brésil !**

Alors qu'il avait annoncé un probable match amical contre le Nigeria le 11 juin prochain au Brésil avant d'enregistrer l'impossibilité de cette rencontre, le coach Vahid Halilhodzic revient à la charge et veut encore une fois obliger les responsables de la Fédération à lui dénicher un troisième match en terre brésilienne alors qu'il aurait pu demander ça juste après le tirage au sort du Mondial qui s'est déroulé en décembre dernier!



Said Ben

J'aimerais bien que mon équipe joue une troisième rencontre amicale avant de débuter la Coupe du monde au Brésil. Malheureusement, le match initialement prévu contre le Nigeria a été annulé. J'ai demandé à la FAF d'organiser un match amical au Brésil, je ne sais pas s'il va avoir lieu ou non. Dans tous les cas, nous avons un groupe de 23 joueurs et on va organiser une confrontation entre nous", a indiqué Halilhodzic lors d'un point de presse au stade de Genève.

Ce qui frappe le plus dans cette histoire c'est que l'on comprend très bien qu'en réalité c'est un «défi» que lance le coach des Verts à l'intention du président de la FAF. Sinon, comment expliquer qu'au mois de mars dernier, la FAF avait déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de match amical au Brésil.

Juste après le match contre la Slovénie, coach Vahid revient à la charge et veut un troisième match amical alors que les deux actuels n'avaient pas encore été assurés.

Par la suite et après avoir assuré les deux matches, celui du 31 mai der-

MC ALGER

Hadj Taleb nouveau président du club algérois

M. Hadj Taleb a été nommé nouveau président du MC Alger, à l'issue de la réunion du conseil d'administration du club algérois, tenue mardi à Alger, a appris l'APS auprès du conseil d'administration du «Doyen».

Le nouveau président, membre du conseil d'administration, succède à poste à Fodil Yaïci, lequel a remplacé début mai, l'ancien président Boudjemaa Boumella, démis de ses fonctions au lendemain de la victoire du MCA en Coupe d'Algérie.

M. Hadj Taleb est le 4^e président du vieux club algérois, depuis la prise du club par Sonatrach en été 2013, après ses prédécesseurs, Hocine Amrouche, Boumella et Yaïci.

Lors de sa réunion de mardi, le conseil d'administration du MCA, a mis sur pied une commission de recrutement composée de l'ancien joueur Zoubir Bachti et de l'ancien dirigeant, Kamel Loungar.

Le MCA, dont le capital de son SSPA est détenu à hauteur de 75% par Sonatrach, a sauvé sa saison en décrochant la Coupe d'Algérie, synonyme d'une qualification à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), édition 2015.

Le club algérois a confié l'encadrement technique de son équipe première à l'ex-entraîneur de l'USM El Harrach, Boualem Charef, qui a signé un contrat de trois ans. Il remplace l'ancien coach Fouad Bouali.



Côté recrutement, deux joueurs ont paraphé, jusque-là, leur contrat à savoir son ancien gardien de but Fawzi Chaouchi, après la levée de sa suspension de deux années par la Fédération algérienne de football, et le défenseur Ayoub Azzi (ex-USM Harrach).

APS

La Bosnie s'offre le Mexique



La Bosnie-Herzégovine a dominé le Mexique en amical la nuit dernière, à Chicago (1-0). Et ce grâce à un but d'Izet Hajrovic, milieu de terrain de Galatasaray, en fin de première période. Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le Mexique, qui avait battu Israël (3-0) et l'Équateur (3-1) ces derniers jours. La Bosnie confirme quant à elle sa victoire face à la Côte d'Ivoire (2-1). Rappelons que ces deux sélections sont qualifiées pour le Mondial 2014.

Thiago Silva jouera vendredi



Le sélectionneur de l'équipe du Brésil Luiz Felipe Scolari a ménagé trois de ses joueurs pour le match de préparation face au Panama mardi soir (4-0). Dont le capitaine du PSG, Thiago Silva, mais aussi Paulinho et Fernandinho. Mais tout son groupe sera sur le pont vendredi pour affronter la Serbie à São Paulo. «Personne ne sera ménagé, a-t-il expliqué. S'il n'y a pas d'imprévu, j'aurai tous les joueurs à disposition. L'idée est de mettre 100% de l'équipe qui débutera le match contre la Croatie (lors du match d'ouverture du Mondial).» Thiago Silva compte 45 sélections avec son équipe nationale pour le moment (2 buts).



La Suisse a peiné



Pour son dernier match de préparation à la Coupe du monde, la Suisse a souffert pour venir à bout du Pérou (2-0) à Lucerne. Inoffensive, brouillonne et très nerveuse pendant plus d'une heure face à une formation sud-américaine solide, compacte et rugueuse, la Suisse a dû attendre l'entrée en jeu de Shaqiri (63^e), ménagé au coup d'envoi, pour apercevoir la lumière. Un bon décalage du Munichois pour Rodriguez avec un centre parfait de ce dernier pour la tête puissante de Lichtsteiner (1-0, 78^e), puis un petit ballon glissé astucieusement sous le corps du gardien péruvien suite à une longue ouverture d'Inler (2-0, 84^e), et le tour était joué. Trois buts inscrits, zéro encaissé en deux matches de préparation. Sans forcément briller malgré la mise en place de l'équipe type au coup d'envoi, la Nati a fait le plein de confiance avant de s'envoler pour le Brésil et d'affronter l'Équateur, son premier adversaire du groupe E le 15 juin prochain. La France (20 juin) et le Honduras (25 juin) seront ensuite au menu des Helvètes.

NEYMAR GUIDE LE BRÉSIL

Sous l'impulsion d'un Neymar buteur et passeur, le Brésil s'est défait sans trembler ou presque du Panama pour préparer sa Coupe du monde (4-0). Ce n'était peut-être que le Panama, 35e tout de même au classement FIFA, mais le Brésil a pris au sérieux ce premier test. Il suffisait de voir la composition d'équipe de Luiz Felipe Scolari (voir encadré), qui devrait être celle alignée contre la Croatie en ouverture de la Coupe du monde le 12 juin prochain à peu de choses près, pour s'en rendre compte. Et s'il fallait un peu les piquer au vif, les Brésiliens ont pu compter sur leur adverse du soir pour cela. Durant près de 20 minutes, le Panama a tenu la draguée haute à une Seleção peu inspirée, surtout offensive, au grand dam du pu-

blic de Goiania. Heureusement pour les fans auriverde, Neymar avait décidé de prouver que sa fin de saison mitigée avec le Barça était bien de l'histoire ancienne. Le numéro 10 brésilien s'est chargé de sortir son équipe de sa torpeur en ouvrant la marque d'un joli coup franc aux 20 mètres (27e). S'il n'y est pour rien sur le deuxième but des siens, œuvre de Daniel Alves d'un frappe lointaine avant la pause (40e). Neymar se muait en passeur d'une talonnade pour Hulk pour le 3 à 0 (46e), avant d'être au départ de l'action permettant à William d'aggraver la marque grâce à un centre du Parisien Maxwell (73e).



Neymar et Fred veulent mettre de côté la pression

Dans tous les bons coups face au Panama mardi soir (4-0), Neymar est déjà très en jambes à quelques jours de l'ouverture de la Coupe du Monde. La star Brésilienne, comme son coéquipier Fred, ne veut pas être paralysée par la pression.



Côte d'Ivoire : Aurier «peut être fier»

Sélectionné dans les 23 ivoiriens par Sabri Lamouchi, le Toulousain Serge Aurier va disputer sa première Coupe du monde. Sur le site de la FIFA, le latéral droit de 21 ans a confié sa satisfaction de faire partie du voyage au Brésil avec les Éléphants de la Côte d'Ivoire. «J'ai suivi les Coupes du Monde 2006 et 2010 et j'étais alors le premier supporter. J'étais vraiment déçu de voir notre équipe tomber dans des groupes aussi relevés. À l'époque, je



ne m'imaginais pas une seconde faire partie du groupe en 2014. J'ai eu des hauts et des bas, mais j'ai dû travailler dur pour relancer ma carrière. Désormais, je suis convoqué en sélection et j'évolue en compagnie de grands joueurs. Je peux être fier. Tous les efforts que j'ai consentis pour revenir à mon meilleur niveau ont fini par payer. Pour être franc, je pensais même qu'il me faudrait attendre plus longtemps pour récolter les fruits de mon travail.»

La liste des 23 grands absents

La Coupe du monde se jouera sans eux... De nombreux joueurs de premier plan ne seront pas au Brésil pour cause de blessure, parce qu'ils n'ont pas été sélectionnés ou parce qu'ils n'ont pas réussi à se qualifier. Découvrez la liste des 23 grands absents, avec une

équipe type à faire pâlir les meilleures sélections du monde...

Une attaque de feu !

En attaque par exemple, la liste des joueurs de top niveau qui ne participeront pas à la phase finale est impressionnante. Non qualifiés

avec leur sélection, Zlatan Ibrahimovic, Gareth Bale et Robert Lewandowski pour ne citer qu'eux, brilleront par leur absence. Blessé, Radamel Falcao a dû renoncer tandis que Carlos Tevez n'a pas été retenu par le sélectionneur argentin ! Que du très lourd...



SETIF

MAISON DE LA CULTURE : Portes ouvertes avec un riche programme

Azzedine Tiouri

Afin de mieux faire connaître la structure de l'intérieur, la direction de la maison de la culture Hourari-Boumediene de Sétif, organise des portes ouvertes à partir du 1^{er} juin et ce, jusqu'au 16 du même mois avec un concours de dessins. Tous les jours, cette opération débute à 9h du matin pour se clôturer à 16h30 où les visiteurs pourront découvrir à l'aide de guides, les ateliers des arts plastiques, du théâtre et de l'informatique, une exposition d'instruments de musique et des photos du club artistique photographique.

Pour meubler cette quinzaine de jours et marquer cet événement, le premier du genre depuis fort longtemps, tout un programme d'activités artistiques a été mis sur pied comportant entre autres des représentations de pièces théâtrales pour enfants et adultes, de la musique classique, de la chorégraphie, des sketches comiques etc. La partie du lion revient au théâtre avec les pièces intitulées *Nadhib* de la Coopérative culturelle El Fouara, *El Hayat* d'une troupe théâtrale de Tiaret, *La cave*, de la troupe de la maison de la Culture de Sétif, *Makabith* d'un groupe de Skikda, *Les cinq héros* de la troupe Belkhire de Sétif, *Ailet El Adouet* pour enfants d'une troupe de Boudouaou dans la wilaya de Boumerdès, *El Amir Sendess* d'un groupe de Hammam Guergour, *Laâb Ghoulâ* d'El Eulma, etc.

A.T.

L'Odej à l'heure du court métrage

Dans le but d'encourager les jeunes talents du 7^{ème} Art, leur donner l'occasion de montrer leur savoir-faire et de se faire connaître entre eux, l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya de Sétif a lancé les qualifications du film court-métrage sous le thème "Information citée, jeunesse consciente".

Organisée en collaboration avec l'Association des activités scientifiques et techniques de la ville, cette manifestation culturelle est ouverte à tous les jeunes âgés de 15 à 35 ans, structurés dans les établissements de jeunesse, de formation professionnelle et éducative ainsi qu'au mouvement associatif. La compétition entre les concurrents pour la sélection des films courts-métrages se déroulera le 14 juillet prochain au siège de l'Odej de Sétif et doivent porter sur le thème "L'impact des médias sur nos jeunes".

La durée du film ne doit pas dépasser les 15 minutes et n'ayant pas participé dans le passé à une compétition déjà organisée tant sur le plan national qu'international. Le vainqueur de cette compétition se qualifiera pour participer au festival qui aura lieu à Tindouf du 31 octobre au 4 novembre.

Le but du festival de Tindouf est de développer les capacités techniques chez les jeunes dans ce domaine, développer le 7^{ème} Art en donnant l'occasion aux jeunes talents de s'exprimer, de se rencontrer et d'échanger des expériences, de créer un espace de concurrence et un esprit d'innovation. L'objectif sera axé sur la promotion de la pratique de l'audiovisuel et des médias positifs chez les jeunes, de favoriser les échanges et le tourisme de jeunesse.

A.T.

M. FAWZI BERKATI

Nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie Soummam

Arslan-B

M. Fawzi Berkati (Patron de Candia-Béjaïa) succède à M. Abdelkader (dit Zoubir) Hocini à la présidence de la Chambre de commerce et d'industrie Soummam-Béjaïa. La cérémonie d'ins-

tallation s'est déroulée mardi 3 juin 2014 à l'hôtel Zéphyr en présence du wali de Béjaïa, du chef de daïra, et du directeur de la Chambre de commerce, M. Laâziz Haïl.

Le nouveau président n'a pas manqué d'attirer l'attention sur la nécessité d'augmenter le nombre d'adhésions mais surtout sur

l'impérieuse nécessité d'établir des ponts avec l'université et ce afin d'éviter de sombrer dans les archaïsmes et la stagnation.

A noter que le programme et le bilan du précédent, en l'occurrence M. AEK Hocini, a été apprécié et « jugé » correct et honorable. Tant il est incontestable, en effet, que M. Hocini n'a jamais

ménagé ses efforts pour que l'institution dont il était président joue pleinement son rôle d'«animateur économique», en recevant divers ambassadeurs et en organisant séminaires et autres conférences de très bonne facture.

M. Fawzi Berkati, en sa qualité de nouveau président, semble

animé du même dynamisme et entend, de surcroît, non seulement attirer davantage d'adhérents, mais aussi mettre en branle la formation et l'information ainsi qu'une relation durable (et d'un apport édifiant) avec l'enseignement supérieur. Bon courage...

A.B.

M. Bensalah reçoit l'ambassadeur de Palestine en Algérie

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu hier au siège du Conseil l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Hussein Abdelkhaleq, qui lui rendait une visite de courtoisie au terme de sa mission en Algérie.



Selon un communiqué du Conseil de la nation, l'entrevue a porté notamment sur «la réalisation de la réconciliation nationale palestinienne par l'annonce d'un gouvernement d'entente nationale».

Acceuilli par M. Bensalah, a félicité le peuple

palestinien, qualifiant cette réalisation d'«acquis national sur la voie du recouvrement par le peuple palestinien de ses droits légitimes», réitérant le soutien immuable de l'Algérie aux frères palestiniens.

De son côté, l'ambassadeur palestinien a souli-

gné la considération des Palestiniens à l'Algérie et à son rôle ainsi qu'à son soutien permanent.

Il a salué d'autre part la position de l'Algérie en faveur de la défense des droits du peuple palestinien et de l'établissement d'un Etat indépendant.

Algérie-Soudan M. Bensalah évoque avec l'ambassadeur du Soudan les relations «privilégiées» entre les deux pays

Les relations «privilégiées» entre l'Algérie et le Soudan et le souci des directions des deux pays de les promouvoir ont été au centre de la rencontre, hier au siège du Conseil, entre le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et l'ambassadeur du Soudan en Al-

gérie, Majdi Mohamed Taha al Hassan, qui lui rendait une visite de courtoisie au terme de sa mission en Algérie. Selon un communiqué

du Conseil de la nation, l'entrevue a porté sur les relations bilatérales «privilégiées» et le «souci des directions des deux pays à les développer et à concrétiser».

L'entretien a permis également de procéder à un échange de vues sur plusieurs questions importantes relatives à l'Afrique et au monde arabe.

M. El Ghazi à la 103^e Conférence internationale du travail à Genève

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed ElGhazi, prendra part aux travaux de la 103^e session de la Conférence internationale du travail (CIT), prévue à Genève (Suisse) à partir d'aujourd'hui, a indiqué hier un communiqué de son ministère.

Au cours de cette session, qui regroupera les représentants de 185 Etats membres de l'Organisation internationale du travail (OIT), plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour seront abordées et porteront notamment sur la migration de main-d'œuvre, les politiques d'emploi, les stratégies de lutte contre l'informalité et le renforcement de la convention sur le travail forcé, précise la même source.

M. El Ghazi interviendra en séance plénière demain et s'entre tiendra également avec plusieurs personnalités, à l'instar du directeur général du Bureau international du travail (BIT), ainsi que d'autres ministres représentant des pays arabes, africains et asiatiques, ajoute le communiqué.

COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE : Des résultats positifs du programme de développement économique local

Le programme de développement économique local concrétisé dans le cadre de la coopération algéro-allemande a réalisé des résultats positifs, a affirmé hier à Oran la conseillère technique de ce programme dirigé par l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ).

Mme Hayat Zitouni a souligné en marge de la conférence internationale sur «Le développement économique local : attractivité et compétitivité territoriale» : «Nous avons eu des résul-

tats très positifs du programme de développement économique local dont ont bénéficié les wilayas d'Oran, Sétif et Ghardaïa».

Ce programme, qui a ciblé trois filières qui sont l'attractivité, le marketing du territoire à Oran, le lait et ses dérivés à Ghardaïa et le plastique à Sétif, a permis de former 150 personnes dans le domaine du développement économique local durable et de formateurs pour assurer une pérennité en accompagnement, a ajouté la conseillère.

<p>M. FAWZI BERKATI</p> <p>Nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie Soummam</p> <p>Arslan-B</p> <p>M. Fawzi Berkati (Patron de Candia-Béjaïa) succède à M. Abdelkader (dit Zoubir) Hocini à la présidence de la Chambre de commerce et d'industrie Soummam-Béjaïa. La cérémonie d'ins-</p>	<p>l'impérieuse nécessité d'établir des ponts avec l'université et ce afin d'éviter de sombrer dans les archaïsmes et la stagnation.</p> <p>A noter que le programme et le bilan du précédent, en l'occurrence M. AEK Hocini, a été apprécié et « jugé » correct et honorable. Tant il est incontestable, en effet, que M. Hocini n'a jamais</p> <p>ménagé ses efforts pour que l'institution dont il était président joue pleinement son rôle d'«animateur économique», en recevant divers ambassadeurs et en organisant séminaires et autres conférences de très bonne facture.</p> <p>M. Fawzi Berkati, en sa qualité de nouveau président, semble animé du même dynamisme et entend, de surcroît, non seulement attirer davantage d'adhérents, mais aussi mettre en branle la formation et l'information ainsi qu'une relation durable (et d'un apport édifiant) avec l'enseignement supérieur. Bon courage...</p> <p>A.B.</p>
---	---